Deuxième réunion de la Commission de la langue française

On étudie le prochain colloque

La Commission de langue française de la Fédération canadienne des enseignants tenait récemment à Ottawa sa deuxième réunion de l'année. Plusieurs recommandations sortant de cette réunion, présentées par la Commission au Conseil d'administration furent adoptées.

Etant donné que les programmes d'octrois du Secrétariat d'Etat destinés au développement de la langue de la minorité et de la langue seconde sont peu connus des enseignants et des surintendants, on demanda que les associations provinciales d'enseignants publient dans leurs bulletins de nouvelles un article d'information, rédigé par la CLF, sur ces octrois du Secrétariat d'Etat et qu'un document semblable soit distribué aux surintendants pour que ceux-ci puissent bénéficier au maximum de ces subventions. On demanda aussi que le Secrétariat d'Etat intensifie son programme d'information relatif à l'aide financière qu'elle apporte au développement du bilinguisme en éducation.

A la suite d'une autre recommandation de la Commission de langue française, la FCE invitera la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) à envoyer un ou des observateurs à la prochaine et aux réunions subséquentes de la Commission.

La Commission discuta longuement du programme du colloque qu'elle organise pour les 18, 19 et 20 avril à Ottawa et qui s'intitulera: "l'école française en milieu minoritaire -- foyer culture canadienne authentique". Lorsque les participants travailleront en ateliers, ils discuteront de l'engagement nécessaire pour enseigner dans une école française; des chances de survie et d'épanouissement de l'école française en milieu minoritaire; de la définition de bilinguisme dans l'école française; et de la langue seconde à l'intérieur de l'école française.

La Commission reçut un exemplaire d'un questionnaire qui permet aux enseignants de s'auto-évaluer, questionnaire qui a été préparé par l'Ontario Secondary School Teachers' Federation. Les enseignants intéressés à obtenir plus de renseignements au sujet du guide n'ont qu'à écrire à l'OSSTF, 1260 rue Bay, Toronto, Ontario, M5R 2B9.

Au cours de la réunion, le président de la FCE, M. Jim Killeen, adressa la parole à la Commission en disant "que sa contribution à la culture et à la langue française a été et continue d'être très significative."

La prochaine réunion de la Commission aura lieu à Ottawa, immédiatement avant et après le colloque qu'on est en train d'organiser pour le mois d'avril.

Deux étudiants du CUSJ en Amérique latine

Le 6 février, L'Entr'aide Universitaire Mondiale du Canada/World University Service of Canada nous faisait part de l'acceptation des candidatures de Mlle Patricia Paradis, originaire de St-Paul, étudiante en 3ème année en vue de l'obtention du B.A. et de Maxim Jean-Louis originaire d'Haïti, étudiant en 3ème année (B.A. spécialisé), tous deux étudiants au Collège Universitaire Saint-Jean.

L'Entr'aide Universitaire Mondiale du Canada organise chaque année des séminaires de recherche dans divers pays d'Amérique Latine et Centrale sur les problèmes du sous-développement.

L'équipe du Séminaire comptera environ 25 étudiants, 4 professeurs (y compris un Directeur de programme), et un Administrateur. Le programme du Séminaire durera de 4 à 5 semaines.

Presque chaque année, depuis 1948, L'Entr'aide organise un séminaire pour les étudiants et professeurs universitaires dans un pays à l'outre-mer. Le séminaire offre à des étudiants et à des professeurs canadiens l'occasion d'étendre leur connaissance et leur compréhension des gens, des problèmes et de la culture de l'Amérique Centrale. Tout en développant et en améliorant les contacts fraternels avec la communauté académique des la région, il fournit aux participants l'occasion de faire une expérience internationale unique.

Les deux étudiants choisis font d'un groupe de vingt étudiants canadiens, de niveau collégial et universitaire selectionné parmi de nombreux candidats.

Les deux étudiants du Collège Universitaire Saint-Jean se proposent d'éetudier entre le 3 juin et le 7 juillet les sujets suivants:

1. L'exploitation des ressources et de ses effets sur les conditions de vie.

2. Les systèmes d'éducation urbains et ruraux dans les pays suivants: Honduras, Nicaragua, San Salvador.



La caisse populaire de Girouxville a fait le bilan de la dernière année fiscale lors de son assemblée annuelle, tenue le 28 février dernier. On aperçoit sur la photo les membres du conseil d'administration. De gauche à droite, MM. Denis Benoit, Gérard Mackell, Robert Girard, Charles Mackell, Réal Lechasseur, Raymond Loiselle et Henri Begin.

A Girouxville

ANNEE PROSPERE POUR LA CAISSE

L'année 73 aura été une période prospère pour la caisse populaire de Girouxville. C'est du moins ce que le conseil d'administration a laissé savoir aux 57 sociétaires présents à l'assemblée annuelle de la caisse, le 28 février dernier.

Le président du conseil d'administration, M. Robert Girard, a souligné que l'expansion se reflète dans tous les domaines de la caisse. Le rapport du gérant de la caisse, M. Charles Mackell était là pour le démontrer.

L'actif a augmenté à plus de $1,600,000 et le nombre de sociétaires s'est accru pour passer à 1,007. Le fait le plus marquant de cette année fiscale aura été comme le faisait remarquer M. Mackell, un chiffre d'affaire qui s'élève maintenant à plus de huit millions. Une somme de $75,000, chose assez remarquable, a été distrubuée aux sociétaires:

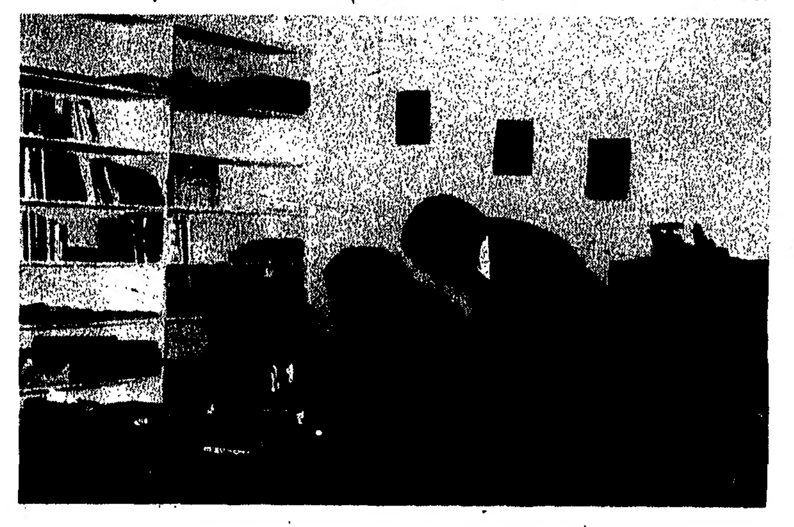
Cette assemblée annuelle aura aussi été l'occasion pour les sociétaires d'entendre les rapports du comité de crédit et de surveillance ainsi qu'un relevé financier complet.

Afin d'encourager la participation des membres, la caisse avait offert deux prix de présence d'une valeur de $15.00 qui allaient être remportés par Mme Odile Allard et M. Maurice Gauthier.

Le ministre de la Jeunesse à Falher

Preserver l'héritage des ancêtres

Falher -(DNC) Les gens de Rivière la Paix ont quelque chose d'unique en son genre, leur langue et leur culture. C'est en ces termes que le ministre de la Jeunesse, de la Culture et des Loisirs. M. Horst Schmid, s'adressait à la communauté lors d'une réception donnée en son honneur, au centre socio-culturel de Falher.



"Il vous faut", poursuivait-il, "continuer et préserver l'héritage que vous ont légué vos ancêtres". Le ministre visitait le centre socio-culturel le 28 février dernier.

La communauté avait organisé à cette occasion un spectacle de variétés qui allait mettre à l'honneur les artistes du milieu. On a pu ainsi entendre la chorale Chante Joie, sous la direction du père Jean-Roch Monfette, omi., un ensemble percussion des élèves de la 4e année et les chants de la petite chorale des classes de la 4e, 5e et 6e année dont Mme H. Poncelet est responsable.

Le monologue de Jim Nelson de Grande Prairie, le récital de Lise Guenette, de Vivianne Lavoie et de son compagnon, ainsi que le solo au piano de Laura Garand firent dire à M. Schmid des mots de remerciements chaleureux.

A Girouxville

Le cercle d'artisanat fait ses preuves

Girouxville (DNC) - Le centre d'artisanat de Girouxville pourra-t-il jamais se payer un professeur pour lui enseigner les nouvelles méthodes d'artisanat et mieux s'équiper? Le cercle nourrit du moins cet espoir après plus d'un an d'existence.

Le cercle existe en effet depuis février 73. Plusieurs femmes de la communauté exprimaient le désir de travailler ensemble pour ainsi mettre leur savoir et leurs fines aiguilles en commun. A une réunion qui réunissait une trentaine de personnes intéressées, on allait mettre sur pied un comité dont la responsabilité serait de veiller aux différentes activités du cercle.

Mais pour faire de l'artisanat, il fallait bien un peu de sous pour acheter le nécessaire. Le cercle a donc dû se trouver des petits moyens de subsister en demandant des membres une cotisation minime et en organisant des tombolas.

On a pu voir à différentes expositions dont l'une en avril dernier et une deuxième à l'occasion du rallye de Rivière la Paix qu'avec peu de choses on a pu faire de petits chefs-d'oeuvre.

Le comité responsable de la bonne marche du cercle est composé cette année d'Annette Blanchette, qui en est la présidente, Rolande Boisvert la vice-présidente et d'Aline Lanctot secrétaire-trésorière ainsi que quatre conseillèreLe comité cherche encore à trouver toutes sortes de moyens par lesquels le cercle pourrait subsister et s'améliorer. Le cercle s'adresse encore à toutes celles qui désireraient se joindre au groupe.

Concours sur le bilinguisme

Trois gagnants à Picard

Pourquoi l'école J.H.Picard

Par Elaine Sax 7e année

Pourquoi je suis un élève de l'école J.H. Picard? Tu me demandes une question intéressante mais assez difficile parce que j'ai plusieurs réponses.

Ma première raison est celle-ci: Ma mère est elle-même bilingue, mais mon père ne parle que l'Anglais.

Ils ont voulu que je profite de toutes les occasions possibles pour devenir parfaitement bilingue. C'est la raison pour laquelle ils ont pris la responsabilité de me donner une instruction bilingue.

L'an passé, la question de continuer mon éducation bilingue s'est posée...est-ce que je veux aller à J.H. Picard?

J'ai pensé sérieusement à cette alternative qui affecterait, sûrement, ma vie.

L'école J.H. Picard me donnerait la chance de continuer mon éducation bilingue, alors pourquoi ne pas la prendre cette chance!

A Picard, je recevrais peut-être plus de devoirs, mais ça vaudrait l'effort. N'est-ce pas vrai que si tu connais deux langues, tu es plus riche que si tu en connaissais seulement une?

Je suis ici, à Picard, depuis six mois. Je peux voir, maintenant, une amélioration énorme dans ma compréhension du français.

Parce que je pensais que je n'étais pas capable d'être vraiment bilingue, c'est encourageant de m'entendre parler ma deuxième langue.

Grâce à C.H.F.A, C.B.X.F.T., le Franco-Albertain et le Vidéo-Presse, je peux, même en dehors de l'école, travailler mon français. Je remercie ces quatre organisations qui rendent mon apprentissage bien agréable.

Pourquoi suis-je ici, à l'école J.H. Picard?

A Picard je prends les routes vers le bilinguisme.

Si j'apprends à parler français durant mes années d'école, je serai complètement bilingue quand je terminerai ma douzième année.

Si je connaissais deux langues, je pourrais trouver de l'emploi plus facilement que si j'étais unilingue.

Je pourrais avoir un emploi comme hôtesse de l'air, traductrice ou bien, fonctionnaire du gouvernement canadien.

Des emplois comme ceux-là me donneraient l'occasion de parler mes deux langues et en même temps, de communiquer avec des gens de culture différentes.

Etre presque bilingue me donne la capacité d'accepter le français et l'anglais, comme égaux.

Pour moi, une vraie canadienne parle les deux langues.

A J.H. Picard, j'ai l'impression d'être une vraie canadienne. Si tu étais là, tu saurais de quoi je parle!

Elaine Sax



L'éducation bilingue

Par François Gravelle 7e année

Je suis canadien-français et cela m'aide dans ma vie. Je veux expliquer comment le français est dans ma vie.

Comme je suis un garçon chanceux d'être né de parents canadiens-français qui m'ont appris le français comme première langue. Comme vous le savez la plupart des gens qui habitent Edmonton sont anglais. C'est d'eux, je veux dire mes voisins, que j'ai appris l'anglais. Une chose qui m'a beaucoup aidé c'est qu'on parle toujours français à la maison.

Quand j'ai entré en première année j'ai été très surpris de voir que la plupart de la classe parlait le français. C'est là que j'ai réalisé qu'on n'était pas les seuls qui parlait le français

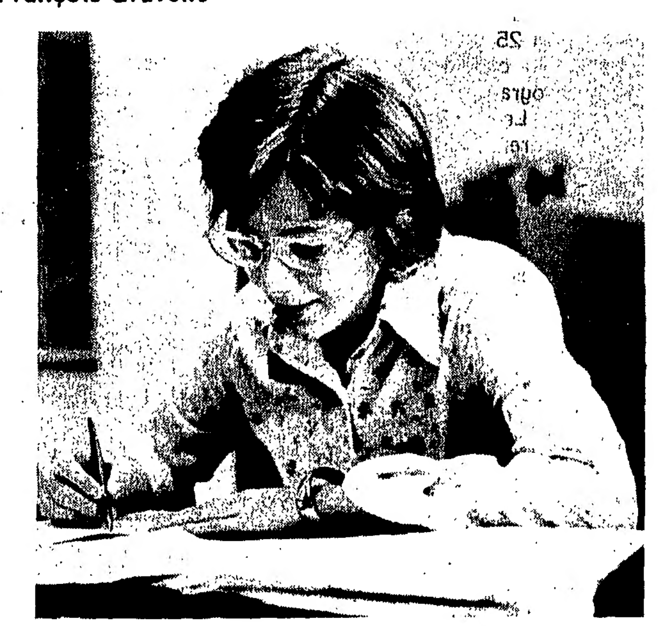
Et quand je suis entré en septième année à l'école J.H. Picard j'étais très content de savoir parler le français, parce que tous les professeurs nous parlent en français, même dans les corridors et même dehors.

Quand j'aurai terminé l'école et que je serai à l'Université, J'aurai un plus grand choix de métiers qu'une personne qui parle seulement une langue. Si je décide d'être un médecin je vais être capable de comprendre des patients qui ne parlent que le français. Si je décide d'être un professeur d'école je vais être capable d'enseigner aux élèves bilingues Peu importe le métier que je prendrai, le français va m'aider énormément.

Même si j'ai seulement treize ans, je vous encourage de l'apprendre et l'apprendre bien. Ca vous aidera beaucoup dans la longue et dure vie qui vous attend.



François Gravelle



Monica Lindop

Bilingue?

Par Monica Lindop 10e année

Si nous regardons dans un dictionnaire français pour la définition du mot bilinguisme, nous trouvons, "écrit en deux langues différentes. Qui parle deux langues. Fait que deux langues nationales soient employées dans un pays."

Mais pour moi, écolière à l'école bilingue d'Edmonton, J.H. Picard, ce n'est pas seulement écrire et parler couramment deux langues, c'est de vivre les deux langues.

Le bilinguisme, c'est une façon de vivre. Si je n'étais pas bilingue, je n'aurais même pas besoin d'écrire cette composition au moment. Je n'aurais pas les mêmes amis. Je n'irais pas à une église française. Je n'aurais probablement même pas la chance d'entendre le français parlé par des jeunes. Alors, c'est pour ces raisons que je dis que je vis bilingue.

Etre bilingue, c'est d'être capable de parler et écrire dans deux langues avec peu de difficultés, de comprendre les deux langues parfaitement. C'est de penser dans les deux langues. C,est d'être capable de lire dans les deux langues à son propre niveau d'intelligence.

Il y a, à Picard, une grande majorité des élèves qui pensent qu'être bilingue c'est d'être capable de dire des mots en français, d'écrire des mots simples en français. Pour eux, le bilinguisme est une chose qu'on apprend à l'école commes les études sociales. D'après ces pensées, je pourrais me dire trilingue, car je peux écrire et parler en pig-latin.

Aussi, à Picard, il semble y avoir un besoin mutuel parmi les élèves. Ce besoin est qu'ils veulent parler en français durant la journée. Ils aimeraient le parler sans être gêné et sans avoir peur de ce que les autres vont dire d'eux. Si, les élèves peuvent casser cette peur, nous aurons à Picard, des bilingues parfaits.

Pour moi, le bilinguisme est; la capabilité de lire, écrire, parler, penser et de comprendre sans difficulté, deux langues. Mon but pour l'avenir est d'atteindre le bilinguisme parfait.

Changements aux statuts et règlements de l'ACFA

Les changements suivants sont proposés sur la deuxième revision des statuts et règlements de l'ACFA. Lors de l'Assemblée annuelle, la régionale de Bonnyville proposera:

1. Que l'item 13, article 63 qui suggère que l'on ajoute un comité qui aurait le titre de Conseil Administratif soit soustrait et que l'on revienne à l'ancienne constitution.

2. Que l'article 79 qui dit que le Comité d'éducation de l'ACFA est composé des membres de l'Exécutif de l'AEBA plus un membre choisi par l'ACFA se lise comme suit:

Le comité d'éducation de l'ACFA est composé des membres de l'Exécutif de l'AEBA et d'un nombre égal de représentants choisis par l'ACFA.

éditorial

Le français, langue officielle du Québec

On entend souvent dire que la politique linguistique du fédéral c'est uniquement pour les minorités francophones de l'Ouest, de l'Ontario ou des Maritimes et qu'elle ne touche en rien les préoccupations des Québécois. Sans s'embarquer dans un argument apologétique à la défense des raisons pour lesquelles les Qubécois devraient se sentir plus solidaires du sort culturel de presqu'un million de francophones du pays, on ne peut certainement pas dire que la politique linguistique du fédéral, c'est pour la minorité anglophone du Québec. Les gouvernements provinciaux lui ont en effet assuré à travers toute son histoire leurs droits linguistiques et bien plus encore.

Le corollaire d'une politique linguistique fédérale qui ne vise soi-disant que l'intérêt des minorités francophones,est un Québec français protégé par des mesures législatives sur la langue de travail et la langue d'enseignement. Le ministre des communications, Gérard Pelletier se rendait lui-même à cette évidence élémentaire lors de son allocution devant la Chambre de commerce de Montréal dernièrement. Même s'il ne croit pas que la "souveraineté culturelle" est un remède à l'angoisse du peuple québécois, il soulignait pourtant que "si le Québec n'est pas vigoureusement francophone, le reste du Canada (et bientôt le Canada tout entier) dérivera plus ou moins rapidement vers l'unilinguisme anglais."

Le gouvernement du Québec s'apprêterait maintenant à faire du français la seule langue officielle et à révoquer ou modifier la loi 63 qui laissait aux parents le choix de la langue d'enseignement de leurs enfants. On ne connait pas encore le contenu exact des mesures législatives mais on pense que la loi sur la langue d'enseignement ferait en sorte que les élèves anglophones fréquentent l'école anglaise, que les francophones aillent dans des institutions françaises et que les immigrants qui ne parlent ni l'une ni l'autre soient intégrés au secteur francophone.

Que le Québec soit forcé de légiférer pour que le français soit la langue officielle à l'école ou au travail alors que la langue officielle de toutes les autres provinces est tout simplement celle de la majorité, sous-entend certains paradoxes d'un système fédéraliste. Et le gouvernement actuel du Québec semble préconiser de bien drôles façons de le faire. Pourquoi ne pas créer un bon réseau d'écoles bilingues où l'anglais ne serait la langue d'enseignement que pendant 50 pour cent des heures de cours, là où vivent de fortes concentrations d'anglophones ou d'immigrants? L'expérience des autres provinces ne dévoile-t-elle pas que l'école bilingue est le meilleur moyen de connaître la langue de la majorité?

Certains milieux se sont même offusqués que le français soit la langue officielle au Québec parce que les droits de la minorité seraient ainsi brimés. Pourquoi la minorité anglophone du Québec nécessite-t-elle des législations provinciales différentes alors que les droits des minorités francophones sont seuls progéger par l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique?

Là où la "souveraineté culturelle" pourrait toutefois avoir des répercussions néfastes sur l'avenir des minorités francophones, serait d'identifier cette souveraineté en matière linguistique avec un pouvoir total en matière de communication. Que le Québec revendique un pouvoir total sur ses réseaux de télévision et de radio et démanteler ainsi le réseau national, implique aussi le même prévilèg aux autres provinces.

L'Alberta accepterait difficilement une souveraineté au Québec alors qu'elle se voit elle-même retirer ses émissions en langues étrangères du réseau national.Si le Québec peut jouir de cette souveraineté en matière culturelle, l'Alberta pourrait-elle aussi refuser qu'un poste de radio soit uniquement consacrée à une minorité qui représente un si faible pourcentage de sa population. Une souveraineté culturelle dans chacune des provinces, ça voudrait dire quoi?

Jacinthe Perreault

opinions libres

La représentativité de l'ACFA

Depuis la parution de l'étude de Royer et Perrault sur la représentativité de l'A.C.F.A. on a beaucoup discuté de la question. Même on en discute encore, comme en témoigne l'article récent de Dolorès Cadrin, dans le Franco du 20 février dernier.

Par ailleurs, ce qui m'étonne, c'est que personne n'est arrivé à donner une explication au problème de la participation dans l'A.C.F.A. en prenant en ligne de compte la situation totale de la minorité franco-albertaine.

Par conséquent, j'ai l'impression que l'extrait du texte ci-inclus aura quelque intérêt pour les lecteurs du Franco qui s'intéressent à la question de la représentativité de l'association canadienne-française de l'Alberta . Dans ce texte, je me penche sur l'étude de Royer et Perrault pour le commenter, et montrer qu'il y a un autre point de vue pour expliquer le problème de la participation.

Bien que je soutienne un point de vue qui n'est pas le point de vue général, il n'est pas prouvé qu'il soit faux pour autant. Si personne ne le considère, c'est peut-être qu'il est très important. Quoiqu'il en soit, dans la société canadienne que l'on veut démocratique, les idées devraient avoir libre cours dans le public. Une société démocratique ne craint point les idées et leur diffusion parce qu'elle a confiance à la rationalité de son peuple. C'est même une condition sine qua non de la démocratie d'éclairer le public en lui présentant la gamme des idées possibles sur une question pour qu'il puisse assumer rationnellement son rôle politique. C'est la raison pour laquelle je livre un extrait du texte suivant au Franco pour que ses lecteurs aient l'occasion de considérer parmi les différents points de vue sur la question de la représentativité de l'A.C.F.A. un point de vue qu'on a tendance à omettre.

"Suivant l'étude de Royer et al. (1971), l'Association candienne-française de l'Alberta serait aux prises avec des problèmes de structure et de communication qui font de celle-ci une société élitiste coupée de la base. Le circuit des participants aux mécanismes de décision dans l'association est clos; le pouvoir tend à se perpétuer et à se concentrer à l'intérieur d'un petit groupe. L'un des principaux facteurs qui est invoqué pour expliquer la concentration du pouvoir dans les mains d'un petit groupe, c'est que l'association n'aurait pas prévu de principes pour séparer les pouvoirs dans l'association. En outre, l'âge moyen des participants est relativement élevé.

Résultat: seulement une infime partie de la population franco-albertaine est membre de l'Association canadienne-française de l'Alberta. La plus grande partie de la population à la base se sent en dehors des buts de l'association qui ne la touche point. Par conséquent, elle manifeste de l'apathie vis-à-vis de l'association qui ne prend pas en ligne de compte ses aspirations et ses besoins, et ne participe pas à l'Association.

La conclusion de Royer et al.

(Suite à La Page 5)

Le Franco

Hebdos du Canada



DIRECTEUR: Guy Lacombe

REDACTRICE: Jacinthe Perreault

MISE EN PAGE: Manon Vallée

SECRETAIRE A LA REDACTION: Colette Goldberg

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

ABONNEMENT: $5.00 par année, $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année. - Courrier de deuxième classe, enregistrement no. 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109 rue Edmonton, T5J 1M4

opinions libres

La représentativité de l'ACFA

(Suite de la Page 4)

qui veut que l'Association canadienne-française de l'Alberta soit une société élitiste coupée de sa base a sûrement un fondement dans la réalité. Les faits qu'il apporte pour étayer sa conclusion sont convainquants.

D'ailleurs, même si le membership à l'Association canadienne-française de l'Alberta peut varier en grandeur selon le choix d'un critère objectif ou l'autre, débattre la question à ce niveau a très peu d'importance en dernière analyse.

Ce que pense la population en général de l'Association canadienne-française de l'Alberta est plus important que d'essayer de déterminer le membership réel par le choix d'un critère objectif quelconque.

En effet, il est en principe bien acquis en psychologie sociale que la manière dont un groupe perçoit un autre groupe est plus importante que les caractéristiques réelles de celui-ci. Son comportement et ses attitudes se modèlent sur la perception, soit-elle fondée ou *non, qu'il se fait du groupe.* C'est donc dire que ce qu'on conçoit faussement devient réel dans ses conséquences. Et, en l'occurence, *quant à la participation de la* population franco-albertaine à l'Association canadienne-française de l'Alberta, les conséquences de la perception de la population franco-albertaine sont plus importantes que ce qui en est dans les faits mesurés par des critères objectifs.

Or, il semblerait que l'Association canadienne-française de l'Alberta ne soit pas très populaire aux yeux de la population franco-albertaine en général. En effet, celle-ci tend à être perçue comme une société élitiste, c'est-à-dire en tant qu'association qui dessert les intérêts et l'avancement d'une petite minorité dans la francophonie albertaine.

Bien que plusieurs indices semblent converger dans le même sens que la conclusion de Royer et al., l'interprétation de celui-ci semble contestable. Il se réfère peut-être inconsciemment au modèle de la sociologie de l'ordre pour expliquer l'élitisme et la non-représentativité de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Dans un sens, il prend le symptôme d'un mal pour la cause du mal même. Il en cherche l'explication à l'intérieur de la structure politique de l'Association canadienne-française de l'Alberta et au niveau des intentions et du comportement des dirigeants qui activent la structure.

Par conséquent, l'étude de Royer et al. n'examine pas le problème de la participation dans l'Association canadienne-française de l'Alberta dans toute sa dimension réelle. En effet, étudier les franco-albertains du point de vue de leur participation dans leur organisation politique en tant que telle sans relier l'ethnie à l'intérieur du contexte dans laquelle elle doit évoluer ne rend pas compte de la réalité.

Il nous semble qu'il aurait fallu chercher l'explication de la non-représentativité de l'Association canadienne-française de l'Alberta et des problèmes structurels de l'organisation au niveau de la structure globale du pouvoir, à l'échelle de la province et au niveau national. En effet, une ethnie en situation de minorité, telle celle des franco-albertains, est mise dans des rapports d'inégalité en terme de pouvoir. L'inéfficacité des structures de l'Association canadienne-française de l'Alberta, et l'élitisme qu'elles engendrent ne s'expliqueraient-elles point en tant qu'impact d'une culture dominante sur une plus faible? Et, ne seraient-elles pas des réactions d'une ethnie en situation de minorité devant le statut subalterne dans lequel la société globale tente de l'enfermer?

En dernière analyse, l'élite franco-albertaine n'a pas beaucoup de poids au niveau provincial, ni fédéral, et surtout point dans le monde des affaires. Elle n'a que la langue et la culture à offrir mais sans beaucoup de pouvoir pour créer des conditions favorables à l'épanouissement socio-culturel de la population en *général. L'indifférence* des gouvernements, fédéral dans le *passé et actuelle* du gouvernement provincial, ont été *la meilleure politique* d'assimilation d'une partie de la seconde nation la plus importante au Canada.

Léo Poncelet
Falher

Beaumont, hameau, village ou ville?

La croissance du hameau de Beaumont n'est pas une surprise, pas plus que les effets sur son caractère jusqu'à date francophone.

L'urbanisation ne fait que commencer et je crois qu'elle s'accélérera d'année en année pour encore au moins cinq ans, à moins que l'administration locale réussisse à freiner le développement.

Cet état de chose avait été prévu depuis nombres d'années. A l'été de 1970, on m'avait demandé de contacter certains propriétaires de terrain adjoignant le hameau.

A la suite d'une session d'animation sociale, M. Eugène Bérubé me contactait à mon bureau pour confirmer une rencontre à l'hotel Park ou il nous étala la possibilité d'une participation active des paroissiens de Beaumont au développement de certains terrains adjoignant le hameau de Beaumont.

Le 27 novembre 1970, le comité français de Beaumont invitait Lawrence Ulliac et moi-même à une réunion où l'achat par le groupe fut discuté. Un exécutif fut choisi sur place avec autorité de faire une offre d'achat de 140 acres. L'offre fut faite ce soir même et fut confiée à Arcana Agencies (Realty) Ltd. pour en faire la présentation au vendeur devant son avocat. Ceci fut fait le 4 décembre 1970.

A la demande du vendeur, nous l'avons rencontré chez son comptable à deux reprises, soit le 22 décembre 1970 et le 7 janvier 1971. L'offre d'achat fut discutée en détail ainsi que la planification du développement.

L'éxécutif du "Développement Beaumont" nous invita à une réunion le 8 janvier 1971 à la demeure du gérant de la caisse populaire de Beaumont puis à nouveau le 11 janvier à la demeure d'un des membres de l'exécutif. Une dernière réunion eu lieu à une heure de l'après-midi à Beaumont le 28 janvier, 1971.

Certains points majeurs avaient été établis dès la première réunion à savoir:

1- Développement Beaumont demeurerait en tout temps maître des terrains et maître du développement en détenant la majorité des actions offertes.

2- Le vendeur était donné l'option de racheter les actions de Beaumont Développement jusqu'à maximum de 15 pour cent des actions émises.

3- Si tel était le désir de Développement Beaumont, Arcana Agencies (Realty) Ltd. s'engageait à acheter jusqu'à 25 pour cent des actions émises.

4- Le but primordial de Développement Beaumont était de promouvoir l'intérêt des francophones à s'établir à Beaumont et pour s'assurer une publicité provinciale et outre frontière, le groupe s'efforcerait d'obtenir les faveurs et le bon office de l'A.C.F.A. provinciale, les régionales, CHFA, CBXFT, le journal etc. Les officiers d'Arcana Agencies promettaient tous leurs efforts à aider cette publicité.

Si tel était le bon plaisir de Développement Beaumont, Arcana Agencies (Realty) Ltd. offrait ses services, à des conditions de commissions spécifées, pour pousser à point la planification et co-ordonner le développement.

Je crois que Développement Beaumont eut plusieurs autres réunions. Celle du 28 janvier 1971 fut la dernière où nous fûmes invités et à laquelle nous avons participée.

En autant que je sache "Développement Beaumont" n'est plus qu'un souvenir. Les terrains qu'il projetait d'acheter ont passé aux mains de d'autres développeurs pour qui l'inquiétude linguistique est la moindre de leur préoccupation.

Dans toute cette affaire, ni Arcana Agencies (Realty) Ltd., Lawrence Ulliac ou moi-même avons reçu un sou de rémunération. Jamais, avons-nous prétendu qu'une compensation s'imposait à moins qu'il y ait achat ou développement.

Je crois que les explications données ci-haut s'imposent, les lecteurs du Franco-Albertain méritent une mise au point à la suite de l'article d'Anette Gobeil parue il y a quelques semaines "A la défense de Beaumont".

René Blais.

Calgary face au Rallye Jeunalta

Le deuxième Rallye Jeunalta a eu lieu les 22, 23 et 24 février. Cette année le tout s'est passé à Bonnyville et plus de 250 jeunes y ont participé.

En général, c'était très bien. Il faut même dire que c'était fantastique. Pour les jeunes de Calgary, pouvoir passer une fin de semaine en compagnie de gens entièrement francophones est quelque chose de rare. Et lorsque ce sont des jeunes enthousiastes comme les membres de Francophonie Jeunesse, ce genre d'ambiance devient une expérience difficile à oublier.

Pendant une grande partie de la fin de semaine, les jeunes étaient répartis en ateliers, où ils ont pu découvrir des talents cachés. Franchement, j'ai jamais cru qu'un garçon pouvait faire de la tire Ste-Catherine aussi bien qu'on l'a vu faire. Et les jeunes qui ont parlé à la radio pour la première fois. Pour la plupart d'entre eux, cette chance se produit rarement. Et en regardant l'exposition de l'atelier d'art, je suis certaine que nous avons de futurs artistes parmi nous.

En fin de compte, c'était une fin de semaine incomparable. Mais le tout n'aurait pas pu se passer si bien, si ce n'eut été du travail de l'exécutif de FJA et des membres des Anti-coquilles de Bonnyville.

De la part des jeunes de Calgary, j'aimerais remercier les membres de l'exécutif de FJA - Daniel Poulin, Paul Pelchat, Suzanne Bugeaud, et Gisèle Pilon - pour une année de travail fantastique. Sans eux, FJA ne serait pas devenue ce qu'elle est maintenant: une organisation de jeunes francophones qui travaillent ensemble pour préserver et servir la culture française en Alberta.

Michèle Cloutier

RENCONTRE FRANCE-CANADA

But : connaître l'organisme France-Canada

Quand : 28 mars au 11 avril

Où : Tours, France

Qui : 1 personne de l'Alberta

Conditions :
- Age: 21 ans ou plus
- très bonne connaissance de la langue française
- personne qui serait prête à organiser France-Canada

Coût :
- Voyage d'avion payé par France-Canada
- Dix jours de séjours en France seront aux frais du participant

Application : Composez le numéro 422-2736 avant le 11 mars à 17 heures



IMPOT PROBLEMES

Etudiants

Je crois que je ne peux pas déduire des frais de scolarité payés à une maison d'enseignement s'ils ne sont pas supérieurs à $25. L'an dernier, cependant, j'ai suivi plusieurs cours; les frais pour chacun de ces cours s'élevaient à $10 ou moins, mais le total pour l'année était supérieur à $25. Puis-je déduire ces frais dans ma déclaration d'impôt?

Les autres conditions étant remplies, ces frais sont déductibles s'ils ont été payés au même établissement d'enseignement. C'est le total des frais versés à l'établissement d'enseignement qui compte.

L'an dernier, j'ai payé les frais de scolarité de mon frère à l'université. Puis-je déduire dans ma déclaration d'impôt, le montant de ces frais?

Non. Seul l'étudiant peut déduire les frais de scolarité de son propre revenu.

Quels reçus ou certificats dois-je joindre à ma déclaration d'impôt lorsque je déduis mes frais de scolarité?

Il faut demander à l'établissement d'enseignement le reçu ou certificat spécial qpprouvé au fins de l'impôt sur le revenu. Si, parce que vous vous êtes basé sur l'année civile plutôt que sur l'année scolaire pour déduire vos frais de scolarité, votre déduction ne correspond pas au montant indiqué sur le certificat, précisez la partie de ce montant que vous déduisez pour l'année civile ainsi que le montant compris dans le certificat pour la période qui précède immédiatement.

Je suis étudiant dans une université canadienne. Comment dois-je calculer les frais de scolarité déductibles?

On peut déduire les frais de scolarité, certificat approprié à l'appui, pour toute période de 12 mois commençant au cours de l'année d'imposition, ce qui veut dire que pour 1973, on peut déduire en se basant sur l'année civile ou sur l'année scolaire 1973-1974.

L'an dernier, mon épouse a fréquenté l'université durant huit mois. Elle n'a pas touché de revenu et n'a reçu aucune allocation de quelque nature que ce soit. En raison de cela, puis-je réclamer la déduction relative aux études en son nom?

Oui. Dans ces circonstances, vous avez droit à une déduction relative aux études de $400.

J'irai suivre des cours dans une université étrangère pendant mon congé sabbatique. Le revenu que je recevrai à l'étranger, au cours de ce congé sabbatique, sera-t-il imposé et quels frais pourrai-je déduire?

Le contribuable en congé sabbatique à l'étranger est considéré comme employé du Canada et il doit remplir une déclaration d'impôt canadienne sur le revenu dans laquelle il déclare son revenu pour l'année (en ce qui concerne son congé sabbatique). Les frais de déménagement ne sont pas déductibles du revenu touché au cours du congé sabbatique. Si le contribuable a d'autres sources de revenu comme des bourses d'étude, d'entretien ou des subventions de recherche, les frais de déménagement seront déductibles comme on l'indique dans la brochure sur les frais de déménagement que vous pouvez obtenir auprès du bureau de district d'impôt. Les frais de scolarité seront déductibles pour autant qu'ils se rattachent à un cours menant à l'obtention d'un diplôme et que le cours ne dure pas moins de 13 semaines consécutives.

En 1972-1973, le traitement d'un professeur en congé sabbatique est-il exempt de l'impôt canadien alors qu'il n'est pas résident au Canada?

Non. Ce revenu est soumis à l'impôt, calculé d'après le taux normal, car le professeur est considéré comme résident du Canada.

Je suis étudiant dans une université et j'ai un emploi à temps partiel qui devient emploi à plein temps pendant les vacances d'été. Je gagne $1,800 par an. Je prélève mes frais de scolarité sur mes gains et je crois comprendre que je peux déduire ces frais de mon revenu aux fins de l'impôt. Si je le fais, mon revenu est de $1,300. Ceci signifie-t-il que mon père peut alors me compter comme personne à charge?

Oui, si votre père a subvenu à vos besoins pendant l'année. On retire toutefois de l'exemption de $550 la partie de votre revenu qui dépasse $1,150. Exemple:

votre revenu net	$1,300
Exemption totale pour un enfant de plus de 16 ans	550
Moins la partie du revenu qui excède $1,150	150
Exemption admise	$400

De plus, une exemption spéciale de $50 par mois est déductible pour stagiaires et les étudiants qui suivent les cours de toute une gamme d'écoles et d'établissements post-secondaires.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ACFA DE ST. PAUL

le 10 mars
à 20h.00

au centre culturel

Nous comptons sur votre présence
Bienvenue à tous

Réflexion sur un rallye JeunAlta

Une trentaine d'élèves de l'école Routhier de Falher assistaient la semaine dernière au rallye jeunalta 11 à Bonnyville.

A leur retour, cinq d'entre eux ont bien voulu accepter de répondre à nos questions et aussi donner leurs impressions.

1. Quels sont les buts du rallye?

Martin: 1- Réunir les jeunes français de la province. 2- Créer une atmosphère française. 3- Faire connaitre la culture française. **Bernadette** : Un encouragement ou un stimulant pour les jeunes francophones. **Michel** : Rapporter des idées: Apprendre à se sentir à l'aise dans un milieu français.

2. Pensez-vous que ces buts ont été atteints?

Sylvianne: Oui, certainement. **Joanne**: Je me suis sentie très à l'aise pour converser en français. **Bernadette** : Non. On a l'impression que Francophonie Jeunesse, c'est seulement - le rallye. **Martin**: Pourquoi! ? Ce n'est pas seulement la faute des jeunes qui participaient au rallye, mais plutôt à l'organisation, en mettant trop d'emphase sur la partie "fun" ou amusante. **Michel** : Si francophonie avait insisté sur le fait que c'était une fin de semaine de travail, probablement que seulement la moitié des membres se seraient rendus au rallye et peut-être aurions-nous fait un meilleur travail. Toutefois, ça m'a fait du bien d'y aller; j'ai ramassé quelque chose de la rencontre qui m'a valu beaucoup. **Sylvianne** : Même s'il ne sort qu'un peu, ça en vaut la peine.

3. Et les ateliers?

Bernadette : D'après la constitution, nous devons concentrer nos efforts sur l'aspect économique et socio-culturel français. Donc, on nous a fait apprendre une danse israëlienne...pourquoi pas canadienne? **Sylvianne:** Artisanat - Amusant; très intéressant et utile. **Michel**: Animation - un succès. **Bernadette**: pas assez de temps. **Martin**: Communication - un flop! C'est trop court pour tous les ateliers. Pas le temps d'approfondir certaines cultures ou projets. J'aurais aimé savoir ce qu'était, réellement, Ciné Ouest. Avoir plus de spectacles, comme par exemple; les Séguins; avoir la chance de les connaitre, d'étudier ce qui est présenté; avoir le temps de se "tremper" dedans; être dans l'ambiance. **Bernadette**: Peut-être aurions-nous dû concentrer nos efforts un peu plus sur le français utilitaire: français dans la mécanique, les postes et autres.

4. Est-ce que ça pourrait réussir avec un grand nombre de participants, soit de 200 ou 300?

Michel: Oui, si tous sont intéressés, ça pourrait être un succès. **Bernadette**: Pourvu qu'il n'y ait pas un manque d'intérêt; autrement il pourrait y avoir des difficultés.

5. D'après vous, quels seraient les points faibles?

Sylvianne: Trop d'anglais! **Martin**: C'en était écoeurant! **Bernadette**: Il y en a trop qui viennent et qui ne peuvent même pas s'exprimer en français ou ne le veulent pas. **Sylvianne**: Les chefs d'ateliers ne parlent pas toujours français. **Joanne**: Il y a eu trop d'emphase sur l'aspect "fun". Certains y sont allés seulement pour cela.

6. Les points forts?

Michel: Pendant les ateliers, on s'est efforcé de parler français. Plusieurs avaient de la difficulté, mais continuaient et essayaient quand même. **Sylvianne**: Ça nous a motivé. **Joanne**: Samedi soir après la messe nous chantions dans "l'Etang", et un groupe a commencé à chanter en anglais. Alors on s'est mis à crier: En français! En français! A ce moment là, on a senti que c'était important de parler ou chanter en français.

7. Et que souhaiteriez-vous pour l'an prochain?

Bernadette: Avant de partir, il faudrait étudier les buts et la constitution. **Joanne**: Avoir des rencontres dans les différentes régions. **Martin**: Pas de rallye! ! Disons plutôt un festival culturel. **Bernadette**: Travailler sur des projets concrets, qui se continueraient ensuite dans les régions. **Martin**: Préparer la publicité de telle manière qu'il y ait plus d'emphase sur les projets ou travail à accomplir. Appuyer beaucoup moins sur la partie récréative.

Pour conclure, j'aimerais féliciter les Anti-coquilles pour le travail accompli.

Ils s'y sont donnés sans ménagement, même après s'être fait dire que ça ne marcherait pas.

Si quelque chose a cloché, ce n'est certainement pas leur faute.

(Propos recueillis par Marianne Boulet)

Les arts et les autres

Dernier Tango, un acte de refus

Par Maxime Jean Louis

"Je voudrais faire des films qui nous concernent tous. Des films sur la pollution, l'agression et la surpopulation. Pas des films avec une histoire, plutôt des documentaires. Je vais d'ailleurs faire un documentaire cet automne, sur l'indien d'Amérique."

C'est en ces termes que Marlon Brando, dans une interview accordée au magazine, Lui de novembre 1972, résumait ses projets immédiats d'alors.

Entre-temps, Le Dernier Tango à Paris est sorti, et l'on peut se demander si ce plat garni d'érotisme qu'est ce film n'est pas en flagrante contradiction avec ces propos très "humanistes" qu'il tenait voilà deux ans.

En outre, ce film a été réalisé par Bertolucci. Comme le dit Brando lui-même: "Bertolucci, homme exceptionnel, bourré de talents, se met tout entier dans un film parce qu'il veut vraiment accomplir quelque chose. Il se moque que ses films attirent ou non le public, il les utilise pour exprimer un message très personnel, et le succès ou l'échec financier ne lui fait ni chaud ni froid."

Quoiqu'il en soit, son film a un succès fou. Les queues se forment, les salles se comblent, de l'érotisme à gogo! ! !

Quel est donc le message, (si message il y a et si un tel mot convient) de ce film. Est-il vrai comme le dit encore Brando, que nous les spectateurs, n'achetons nos billets de cinéma que pour aller vivre nos fantasmes par personne interposée?

Et si oui, quels sont-ils ses fantasmes?

L'acteur ne serait-il donc rien de plus que l'incarnation de la somme des fantasmes du public?

Et, nous voilà revenu à notre question initiale: quel est le thème de ce film?

Question à laquelle il est facile de répondre, vu que la plupart des critiques s'entendent pour trouver un peu partout dans les productions de Bertolucci un même thème du reniement.

"Reniement", cela sonne bien mais veut dire quoi au juste! ! !

D'après Colette Godard, une journaliste du Monde, ce serait avant tout le refus, en l'occurence, dans ce film, le "refus de l'âge mûr, l'extrême défense de l'adolescence prolongée." Ainsi, Paul (Marlon Brando dans le film) par son aventure, avec Maria qui d'ailleurs est très jeune sinon même une adolescente, refuse son état d'homme d'âge mûr. Il voudrait prolonger indéfiniment son adolescence.

Pour ma part, je crois qu'il faut dépasser toutes ces interprétations freudiennes telles que la régression, la perpétuation du monde de l'enfance, de l'adolescence...

Nous avons plutôt devant nous, un homme qui s'engage dans la voie d'un refus global de toutes les structures de la société. Dans cet appartement, Paul et Jeanne se retranchent complètement de la société.

Ils font fi de toute règle, se moquent de toute convenance, refusent tout code moral. Pas de nom, pas de présentation, pas d'histoire personnelle, car se nommer, se présenter, c'est déjà se réinsérer dans la société. Ils se *donnent rendez-vous à plusieurs* reprises, ils ne font pas l'amour *mais ont des relations sexuelles* plutôt intenses. (Le film nous *comble de détails...! ! !*)

Ces relations sexuelles excluent tout sentiment, et toute convenance...! C'est le retour au monde naturel, animal même. C'est un mouvement de révolte d'un genre nouveau.

C'est plus qu'une révolte, qu'une marginalité, c'est un refus même de l'humain. La scène où ils se donnent des grognements et des cris d'oiseaux en guise de noms et de prénoms, montre bien à quel point ce refus est total.

Mais ce "reniement" est-il authentique? S'il l'est dans le cas de Paul, il ne l'est sûrement pas dans le cas de Maria. Cette dernière, jeune fille bourgeoise, confortablement fiancée à un cinéaste, n'est qu'à la recherche d'émotions fortes. Si elle vient aux rendez-vous à l'appartement, ce n'est que parce que Paul exerce sur elle une sorte de fascination. Ce qui l'attire, ce n'est pas Paul en soi (ils ont gardé secrète leur identité et il y a entre eux aucun sentiment) c'est ce côté mystérieux, mystique même de ce dernier. D'ailleurs, Bertolucci déclare lui-même que Paul est "homme chargé de mystère, le mystère de l'authenticité, un homme d'âge mûr qui veut retrouver l'authenticité des rapports, un Saint à l'envers".

Mais, si Paul s'acharne coûte que coûte à retrouver l'authenticité des rapports (d'ailleurs, je me demande jusqu'à quel point cette authenticité de rapports ne devient pas une absence de toute relation humaine), il ne peut s'empêcher de ressentir pour la jeune fille un certain sentiment "d'amour".

Et c'est là une "faute" capitale; leur relation, leurs rapports doivent changer. Ils doivent se réintégrer dans la société. Tout sentiment est acte culturel. Pour exprimer ses sentiments nouveaux à Jeanne, Paul n'a d'autre recours que de se servir des symboles même de cette société qu'il tentait de rejeter auparavant.

Au cours de la scène sur la piste de danse, le pathétique atteint son plein paroxysme. Paul capitule: il commande du champagne, fait à Jeanne une grotesque déclaration d'amour. Les symboles, le comportement, les normes de la société bourgeoise reprennent le dessus. (Chassez le naturel et il revient au galop).

Il est intéressant aussi de remarquer que Bertolucci a choisi pour cette avant dernière scène une salle de danse et une danse assez particulière soit le tango.

Tout au cours du film, surtout pendant les échanges sexuels, nous voyons comment Paul lui-même aliéné par la société se prend pour aliéner à son tour la jeune fille. Ce contact intermittent de deux épidermes, contact intense, brutal, permet à Paul de se défouler et fournit à Jeanne des émotions fortes.

Aussi, cette scène de danse n'est nullement surprenante... Dans la plupart des sociétés au monde, la danse est toujours plus ou moins un acte salutaire de défoulement. (i.e les danses de possession).

Mais ici, (*et c'est là où le* cynisme de Bertolucci se fait particulièrement cru), le metteur en scène nous présente le spectacle d'un concours de danse tango, danse à deux temps, qui par son rythme saccadé, sa rigidité, n'est au fond que la représentation symbolique de toutes les structures étroites, contraignantes, "rigides" de la société.

Paul, en invitant la jeune fille à danser le tango, se réintègre d'une manière symbolique dans les cadres étroits de la société qu'il rejetait au début. Mais alors, comment comprendre la scène où il montre ses fesses à l'organisatrice du concours? Serait-ce là un acte de refus, de révolte, une manière de se moquer de la société?

Un pareil comportement semble contredire ce que nous disions plus haut à propos de sa capitulation et de sa tentative de se réinsérer dans les cadres de la société...

Mais il faut plutôt voir dans ce geste, un dernier soubresaut, une dernière volte-face.

Ensuite sa défaite devient totale; Paul poursuit Jeanne chez elle et celle-ci, lorsqu'elle s'aperçoit qu'il n'a plus rien de mystérieux, plus rien de mystique, (c'est tout ce qui l'attirait chez Paul), le tue.

Au terme de ces divagations, je voudrais citer une phrase de Georges Bataille que je trouve très à propos:

"L'érotisme est dans la conscience de l'homme ce qui met en lui l'être en question."





Horaire

Semaine du
9 au 15 mars

samedi

9h.00: Téléchrome
10h.00: Mini-Fée
10h.30: Yogi et Popotame
11h.00: Mon ami Ben
11h.30: Lassie
12h.00: Les héros du samedi
13h.00: Sporthèque
14h.00: Psst Psst Ale La
15h.00: Le monde en liberté
15h.30: Cinéma-Jeunesse
17h.00: Les jeunes Scientifiques
17h.30: Téléjournal
18h.00: La soirée du hockey
20h.30: Bagatelle
21h.30: Walt Disney présente
22h.30: Téléjournal
23h.00: Cinéma

dimanche

09h.00: Grangallo et Petitro
09h.30: Poly à Venise
10h.00: Une fleur m'a dit
10h.15: Le jour du Seigneur
11h.00: 30 dimanche
11h.30: Son et images
12h.00: La semaine verte
13h.00: D'hier à demain
14h.00: Les jeux d'hiver du Québec
15h.30: L'heure des quilles
16h.30: Le français d'aujourd'hui
17h.00: 5D
18h.00: Politique Atout
18h.30: Téléjournal
19h.00: Quelle famille
19h.30: Les beaux dimanches
22h.00: La flèche du temps
22h.30: Téléjournal
23h.00: Rencontres
23h.30: Ciné-Club

lundi

09h.15: En mouvement
09h.30: Les Oraliens
09h.45: Saturnin
10h.00: Les Chiboukis
10h.15: Du Soleil A Cinq Cents
10h.30: Personalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Danse sur un Arc-en-Ciel
12h.00: Pépinot
12h.30: Bouboü
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Les Egrégores
17h.00: Daktari
18h.00: Cher oncle Bill
18h.30: Actualités 24
19h.30: Les Pierrafeu
20h.00: Les forges du St-Maurice
20h.30: Mont-Joye
21h.00: Destination Canada
21h.30: Boney
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma

mardi

08h.45: Les agriculteurs de demain
09h.15: En mouvement
09h.30: Les Oraliens
09h.45: Saturnin
10h.00: Minute Moumoute
10h.15: Les contes de la rive
10h.30: Personalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Laurel et Hardy
12h.00: Francis au paradis perdu
12h.30: Bouboü
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Nic et Pic
17h.00: Daniel Boone

18h.00: Toumai
18h.30: Actualités 24
19h.30: La petite semaine
20h.00: Vedette en direct
21h.00: Rue des Pignons
21h.30: Le 60
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma

mercredi

09h.15: En mouvement
09h.30: Les Oraliens
09h.45: Saturnin
10h.00: You Hou
10h.15: Les Oursons
10h.30: Personalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Le comte Yoster
12h.00: Docteur Dolittle
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Picotine
17h.00: Cent filles à marier
18h.00: Mon Fils
18h.30: Actualités 24
19h.30: Sprint
20h.00: Et du Fils
21h.30: En tant que Femme
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma

jeudi

09h.15: En mouvement
09h.30: Les Oraliens
09h.45: Saturnin
10h.00: Minute Moumoute
10h.15: Histoire de Benjamin
10h.30: Personalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Histoires sans paroles
12h.00: Joe 90
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.3o: Grujot et Délicat
17h.00: La brigade des maléfices
18h.00: Les chevaux du soleil
18h.30: Actualités 24
19h.30: Les grands films
22h.00: Consommateurs avertis
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Les espions

vendredi

VENDREDI

09h.15: En mouvement
09h.30: Les Oraliens
09h.45: Saturnin
10h.00: Au jardin de Pierrot
10h.15: Topino
10:30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Mon pays, mes amours
12h.00: Fanfreluche
12h.30: Bouboü
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Sol et Gobelet
17h.00: Joseph Balsamo
18h.00: Skippy le kangourou
18h.30: Actualités 24
19h.30: Marcus Welby
20h.30: Hors série
22h.00: Dossier
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma



Cinéma CBXFT

Samedi 9 mars
23h.00 Cinéma

Joe ou C'est aussi l'Amérique. Drame psychologique réalisé par John G. Avildsen, avec Dennis Patrick, Peter Boyle et Susan Sarandon. Devant le cynisme d'un jeune drogué qui a conduit sa fille à l'hôpital, un homme d'affaires tue celui-ci dans un moment de rage. Alors qu'il se trouve dans un bar un peu plus tard, il révèle involontairement son crime (USA 70).

Dimanche 10 mars
23h.30: Cinéma

Les Enfants du paradis. (1re partie). Film réalisé par Marcel Carné, avec Jean-Louis Barrault, Pierre Brasseur, Arletty, Maria Casarès et Marcel Herrand. Garance, maîtresse de Lacenaire, s'éprend du mime Deburau puis délaisse ce timide pour Frédérick Lemaître. Le trio remporte un grand succès dans une pantomime (Fr. 50). **Note:** La suite de ce film sera diffusée le dimanche 3 mars, à la même heure.

Lundi 11 mars
00h.00: Cinéma

La Journaliste: un dimanche à Nürburgring. Aventures *policières de Georg Tressler* réalisées par Wolfgang Treu, avec *Marianne Koch, Horst* Frank, Wolfram Schaerf, *Bruce Low et Heinz Piper.* Sur le circuit de Nürburgring a lieu la course d'autos du «Grand Prix allemand». Un photographe est *envoyé* en reportage. Une journaliste l'accompagne. Ils se trouvent confrontés à un cas de sabotage (All.).

Mardi 12 mars
00h.00: Cinéma

Portrait d'un assassin. Drame psychologique réalisé par Bernard Roland, avec Pierre Brasseur, Maria Montez, Erich von Stroheim et Arletty. Au cours d'une tentative de meurtre, un motocycliste commet une erreur de personne. Sa victime, qui n'est que blessée, est une femme impresario. Elle le retrace, l'enjôle et l'engage pour un numéro particulièrement dangereux: le double-looping en auto (Fr. 49).

Mercredi 13 mars
00h.00: Cinéma

Le Mur. Drame psychologique réalisé par **Serge** Roullet. d'après la nouvelle de Jean-Paul Sartre, avec Michel Del Castillo, Denis Mahaffey, Matthieu Klossowski et Bernard Anglade. Pendant la guerre d'Espagne, trois hommes sont réunis dans une cellule en attendant leur exécution. Un médecin belge vient passer la nuit avec eux pour étudier leurs réactions face à la mort. L'un des trois supplie qu'on l'épargne alors que les deux autres échangent des propos sur l'existence (Fr. 67).

Jeudi 14 mars
19h.30: Les Grands Films

Mayerling. Drame ecrit et réalisé par Terence Young, avec Omar Sharif, James Mason, Catherine Deneuve et Ava Gardner. En 1888, l'archiduc Rodolphe d'Autriche est en révolte contre son père l'empereur François-Joseph. Il sympathise avec les éléments de gauche qui réclament l'indépendance de la Hongrie et s'éloigne de sa femme qu'il trompe ouvertement, avec une jeune fille de petite noblesse, Maria Vetsera. L'empereur décide donc d'éloigner son fils de Vienne. Mais Rodolphe découvre le stratagème et se retire avec Mafria à *Mayerling.*

Vendredi 15 mars
00h.00: Cinéma

J'ai tout donné: Johnny Halliday. Film réalisé par François Reichenbach. *Johnny* Halliday voyage aux USA, chante à l'Olympia et dit ce qu'il pense de la vie, des gens qu'il aime.

A Voir

Les 3eme Choralies Internationales Canadiennes

Le dimanche, 10 mars, à 9:30 a.m., l'animatrice Aline Desjardins et le réalisateur Jac Segard nous présenteront un reportage sur le 3eme Choralies internationales canadiennes. Lors de son récent voyage dans l'Ouest canadien, l'équipe de "Femme d'aujourd'hui" s'est arrêtée un moment à Edmonton pour rencontrer et entendre les participants des 3eme Choralies *internationales canadiennes qui se* réunissaient cette année à Edmonton pour s'y manifester en concerts de même qu'à Jasper et à Banff. Ces Choralies avaient lieu la semaine du 13 août 1973. Les concerts ont été filmés à l'auditorium du Jubilé d'Edmonton, et les ateliers dans les salles de l'Université d'Edmonton. La télévision de Radio-Canada vous offre les 3eme Choralies Internationales Canadiennes, à l'antenne de CBXAT, dimanche le 10 mars, à 9:30 a.m.

Horaire CBXAT

samedi

08h.00: Picotine
08h.30: Grugot et Délicat
09h.00: Vedette en Direct
10h.00: La petite semaine

dimanche

08h.00: Nic et Pic
08h.30: Pépinot
09h.00: Destination Canada
09h.30: Choralies Internationales Canadiennes
10h;00: Quelle Famille



LE PORT DE FECAMP — Eugène Boudin

"L'impressionisme au Canada" et "Qu'est-ce que l'impressionisme" à la galerie d'Edmonton du 7 mars au 21 avril

Exposition

Il y a cent ans, Paris tenait sa première exposition impressionniste. Pour marquer cette année centenaire d'un mouvement artistique qui allait influencer tout l'art moderne, la Galerie d'Edmonton a organisé deux expositions spéciales - "L'impressionnisme au Canada et "Qu'est-ce que l'impressionnisme"

Les tableaux des grands impressionnistes français, de leurs maîtres et de leurs élèves illustrent les caractéristiques et le développement du mouvement impressionniste. Les tableaux sont de Corot, Boudin, Renoir, Guillaumin, Gauguin et Bonnard, collections des Scrymgeour, MacAulay et de la Galerie nationale.

Si le mouvement impressionniste a d'abord choqué le public, on finit par l'accepter assez rapidement. Les artistes canadiens qui étudiaient à Paris à l'époque ont donc été très influencés par ces maîtres. "L'impressionnisme au Canada", une exposition organisée par la Galerie de l'Ontario explore la contribution des artistes canadiens au développement du mouvement. Les tableaux sont de A.Y. Jackson, Suzor-Coté, Gagnon et Morrice.

Comment économiser l'énergie

Il est vrai que l'électricité produite au Québec est fournie, en presque totalité, par des centrales hydro-électriques dont la production est abondante et n'est pas menacée par la crise mondiale de l'énergie.

Cependant, rien ne garantit qu'une pénurie prolongée de pétrole à travers le monde ne finira pas par produire au Québec des effets inattendus sur la demande d'électricité.

Au Canada et dans tout le reste du continent nord-américain, la crise provoquée par les événements du Moyen-Orient a simplement mis en lumière le fait que le pétrole, le gaz naturel et les autres combustibles sont des ressources qui s'épuisent et auxquelles on devra, tôt ou tard, substituer des sources d'énergie moins susceptibles de faire défaut.

Il faudra du temps et des investissements considérables pour résoudre ce problème et, en particulier, pour permettre à l'électricité de jouer le rôle considérablement accru qui lui sera dévolu à l'avenir. En attendant, l'acquisition de bonnes habitues - relatives à l'utilisation de l'énergie électrique et de toutes les autres formes d'énergie - nous permettra au moins de *franchir* cette période sans trop d'inconvénients; elle sera, en effet, profitable pour l'avenir et se traduira immédiatement par des factures moins élevées. Pour ce qui est du chauffage, de l'éclairage et de l'utilisation de nos multiples appareils électriques, il y a des précautions à prendre pour éviter les pertes et les gaspillages d'énergie. Par exemple:

- Il y a l'examen et, au besoin, l'amélioration de l'isolation des murs et des plafonds de toute la maison.

- Il y a le calfeutrage des interstices autour des fenêtres et des portes, sans négliger les contre-portes et les contre-fenêtres qu'on peut avoir oublié d'installer ou qu'on a mal installées.

- Une visite périodique de tous les organes du système de chauffage est payante; une soufflerie ou une pompe de circulation qui manque d'huile fonctionnera moins bien et un radiateur empoussiéré donnera moins de chaleur.

- En abaissant le thermostat de quelques degrés avant de se mettre au lit, il est possible, sans souffrir, d'économiser beaucoup sur le chauffage. Et pourquoi chauffer les chambres et les pièces inoccupées?

- Sans s'exposer à un danger de mauvais éclairage, on peut ne garder allumées que seules les lumière dont on a besoin, et ne pas installer des ampoules trop puissantes pour l'usage qu'on en fait.

- Il y a le téléviseur, qui vivra plus longtemps et dont l'entretien et le fonctionnement coûteront moins cher si on le ferme quand personne ne s'y intéresse.

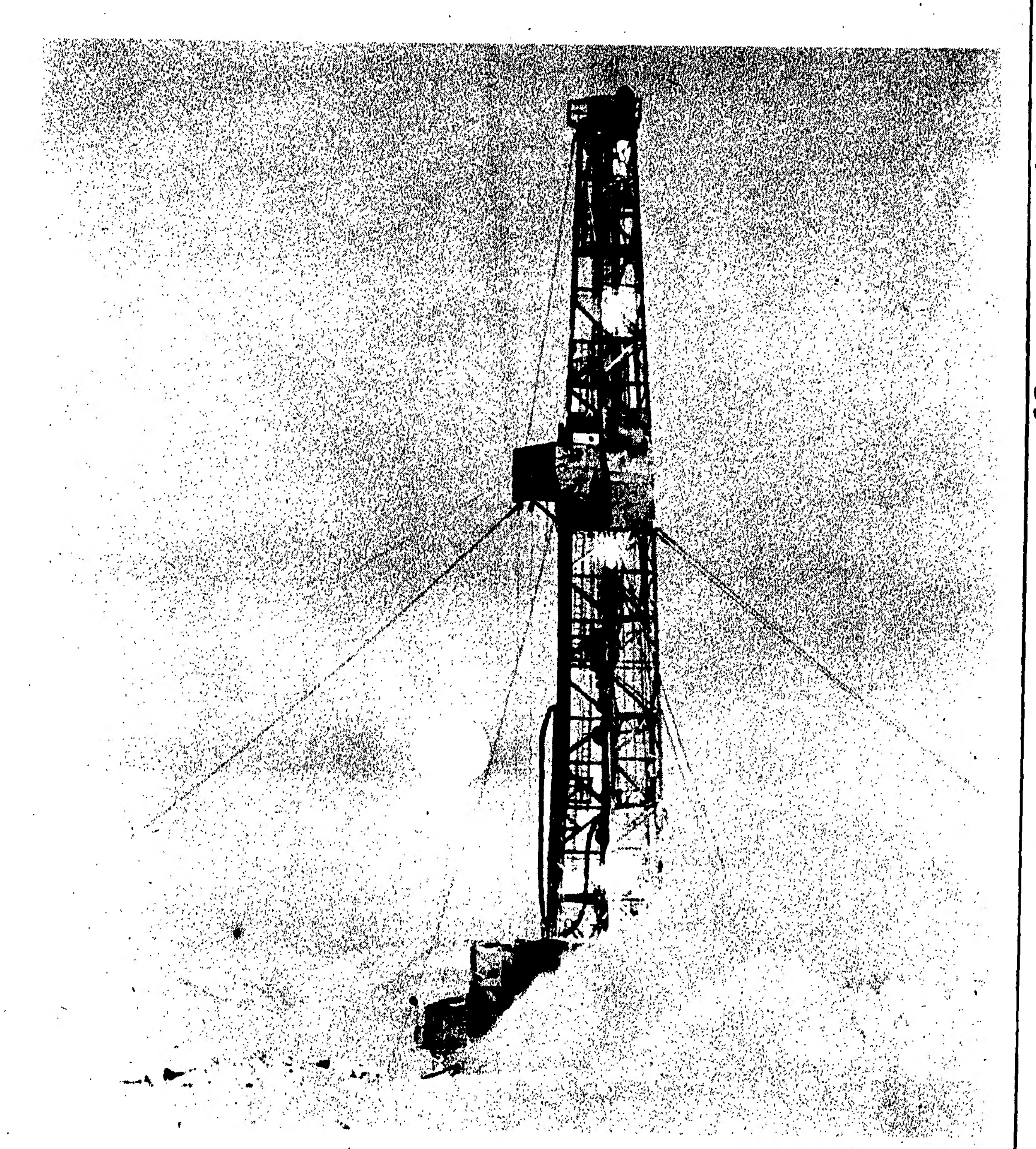
- Avant de mettre en marche la laveuse à linge, le lave-vaisselle ou la sécheuse, il est sage de s'assurer que la charge en vaut la peine. ces appareils travaillent aussi longtemps et dépensent autant d'eau chaude et de courant pour une petite charge que pour une charge complète.

- Fermez la porte de votre four électrique ou de votre réfrigérateur sur une feuille de papier. Si la feuille se retire aisément, la porte vous fait perdre de la chaleur ou du froid; donc elle a besoin d'un ajustement.

- Autant que possible utilisez le four pour faire cuire plusieurs plats en même temps et, surtout, ne vous en servez pas pour faire un travail qu'un petit appareil fera aussi bien.

Les précautions de ce genre ne sont pas difficiles à prendre, mais elles font réaliser des économies appréciables. De plus, elles concordent avec la sagesse qui va s'imposer avec une *force croissante* dans l'utilisation de toutes les formes d'énergie.

pensez-y



L'ignorance est le pire danger

Normalement, les lignes aériennes servant au transport et à la distribution de l'énergie électrique n'offrent aucun danger pour les personnes car elles sont placées à des hauteurs suffisantes pour être hors d'atteinte.

De même, l'accès des installations dangereuses, comme les postes de transformation ou de manoeuvre, est physiquement interdit de diverses façons; par de hautes clôtures, des murs, des portes cadenassées, etc.

De plus, des affiches avertissent clairement le public du danger et défendent de grimper aux poteaux ou aux pylones, ou de pénétrer dans l'enclos d'un poste.

La plupart des accidents qui se produisent quand même sont dus à l'ignorance ou à l'oubli du danger. La vue des lignes électriques est familière à tous. Elles sont immobiles et dans un état de grande tranquilité. Rien dans leur aspect ne laissent soupçonner qu'elles véhiculent constamment d'énormes quantités d'énergie et qu'elles doivent être traitées avec le plus grand respect.

Il est important de connaître et de faire connaître quelles sont les imprudences à éviter et aussi quelles sont les mesures à prendre dans les cas où des fils électriques tombent sur le sol au cours d'une tempête ou par suite d'un accident quelconque.

LES TRAVAUX PRES DES LIGNES

Chaque année de malheureux ouvriers sont électrocutés par des grues ou d'autres appareils de levage qui entrent en contact avec des lignes électriques. D'autres subissent le même sort en manutentionnant trop près d'une ligne électrique de longues tiges d'acier, des tuyaux d'aqueduc et d'autres objets conducteurs.

La loi défend d'entreprendre des travaux d'excavation ou autres à proximité d'une ligne électrique sans entente préalable avec l'exploitant de la ligne sur les mesures de sécurité à prendre. L'Hydro-Québec s'empresse toujours de collaborer dans les cas semblables afin de prévenir les accidents.

La loi oblige aussi le propriétaire ou le locataire d'une grue ou de tout autre appareil de levage à grand rayon d'action, à y placer bien en vue de l'opérateur, une affiche portant en gros caractère l'avertissement suivant: "DANGER - N'approchez pas des lignes électriques"

Les entrepreneurs, les contremaîtres et les chefs d'équipe sont responsables de la vie de leurs employés. Ceux-ci ne doivent jamais être laissés libres de juger eux-mêmes les distances entre les machines et les conducteurs d'une ligne. Plus la tension d'une ligne est élevée, plus le danger est grand et rares sont les ouvriers qui savent quelles sont les distances à respecter pour écarter tout risque de contact ou d'amorçage.

Le danger d'amorçage est particulièrement redoutable parce qu'il est mal compris. Aux moyennes et hautes tensions les conducteurs d'une ligne sont nus et ont besoin d'une certaine couche d'air pour demeurer isolés les uns des autres et du sol. Tout objet conducteur en relation avec le sol qui approche trop d'une ligne provoque un amorçage, c'est-à-dire la formation d'un arc électrique et d'un court-circuit, tout comme s'il entrait en contact direct avec la ligne.

LE PASSAGE SOUS LES LIGNES

Le transport d'une maison et de tout objet d'une hauteur inusitée exige des précautions particulières en ce qui concerne les lignes électriques.

Avant la mise en route, le trajet à parcourir doit être soigneusement étudié.

S'il y a le moindre doute quant à la possibilité de passer sous une ligne électrique sans danger de contact ou d'amorçage, il est obligatoire d'avertir l'Hydro-Québec, qui est seule juge des mesures de sécurité à prendre pour éviter un accident.

L'erreur la plus dangereuse et la plus évidente dans les cas semblables est celle qui consiste à tenter de soulever les conducteurs d'une ligne avec des moyens de fortune.

Protégez votre vie et protégez la vie de vos employés. Appelez l'Hydro-Québec.

LES EMPILAGES SOUS LES LIGNES

Il est extrêmement dangereux de former un amoncellement quelconque sous une ligne de transport ou de distribution; meule de foin, monceau de terre, pile de briques, de planches ou de boîtes.

Des hommes et des enfants ont perdu la vie en grimpant sur des amoncellements semblables sans se méfier de la proximité des conducteurs.

LES ANTENNES DE TV

La pose d'une antenne de télévision sur une maison exige beaucoup plus d'expérience et de précautions qu'on pense. Les propriétaires qui entreprennent de faire eux-mêmes ce travail s'exposent à plus d'un danger pendant l'installation de l'antenne et par la suite.

1. S'il y a une ligne électrique à proximité une fausse manoeuvre pendant l'installation peut causer une tragédie.

2. Si la mise à la terre (grounding) est mal faite, l'antenne constituera un danger permanent pour les occupants de la maison et pour la maison elle-même car elle attire la foudre tout comme un paratonnerre.

3. Si les distances ont été mal calculées par rapport à la hauteur de l'antenne un coup de vent pourra faire faire tomber l'antenne sur une ligne électrique.

4. Etant donné que **toute antenne** est exposée à céder sous les effets conjugués de la glace et du vent au cours d'une tempête de verglas, il ne faut jamais accepter le moindre risque de contact avec une ligne électrique.

LES JEUX DANGEREUX

Pendant la belle saison, les cerfs-volants et les petits avions captifs font la joie de milliers d'enfants et d'adultes.

Pour se livrer en toute sécurité à ces jeux il est indispensable de choisir un endroit entièrement libre de lignes électriques.

Les cerfs-volants montent à de telles hauteurs qu'ils peuvent tomber plus loin que la vue ne peut porter. Par conséquent il faut éviter d'utiliser une ficelle ou une corde ayant des propriétés conductrices. Les ficelles ornées de filaments métalliques sont particulièrement dangereuses.

- Il faut cesser immédiatement de retenir un cerf-volant si la ficelle ou le cerf-volant lui-même menace d'entrer en contact avec une ligne électrique.

- Ne jamais essayer de dégager un cerf-volant qui s'est empêtré dans une ligne électrique; avertir plutôt l'Hydro-Québec sans retard.

- Ne jamais faire voler un cerf-volant ou un petit avion captif quand il y a de l'orage dans l'air.

LES CHATS DANS LES POTEAUX

Le chat qui miaule plaintivement au sommet d'un poteau de ligne électrique et qui semble incapable de redescendre inspire beaucoup de pitié. L'enfant ou l'adulte qui grimpe à son tour pour aller chercher l'animal risque sa vie et risque aussi la vie du chat. Rares sont les chats qui ne finissent pas par redescendre d'eux-mêmes. Cependant si le séjour de l'animal au sommet du poteau dure trop longtemps il est toujours possible d'avertir la Société protectrice des animaux.

VANDALISME LE LONG DES LIGNES

Bien qu'ils s'exposent ainsi aux peines sévères prévues par la loi, beaucoup de chasseurs s'amusent à tirer sur les isolateurs des lignes de transport et de distribution.

Ces actes de vandalisme nécessitent chaque année des réparations coûteuses et peuvent avoir des conséquences très graves. La mise hors de service d'une grande ligne de transport peut priver toute une région d'énergie électrique et causer des pertes considérables de production dans les usines.

EN PRESENCE D'UN FIL TOMBE

En présence d'un fil électrique tombé sur le sol au cours d'une tempête ou à la suite d'un accident, il y a trois précautions à prendre:

1. Protéger sa vie.

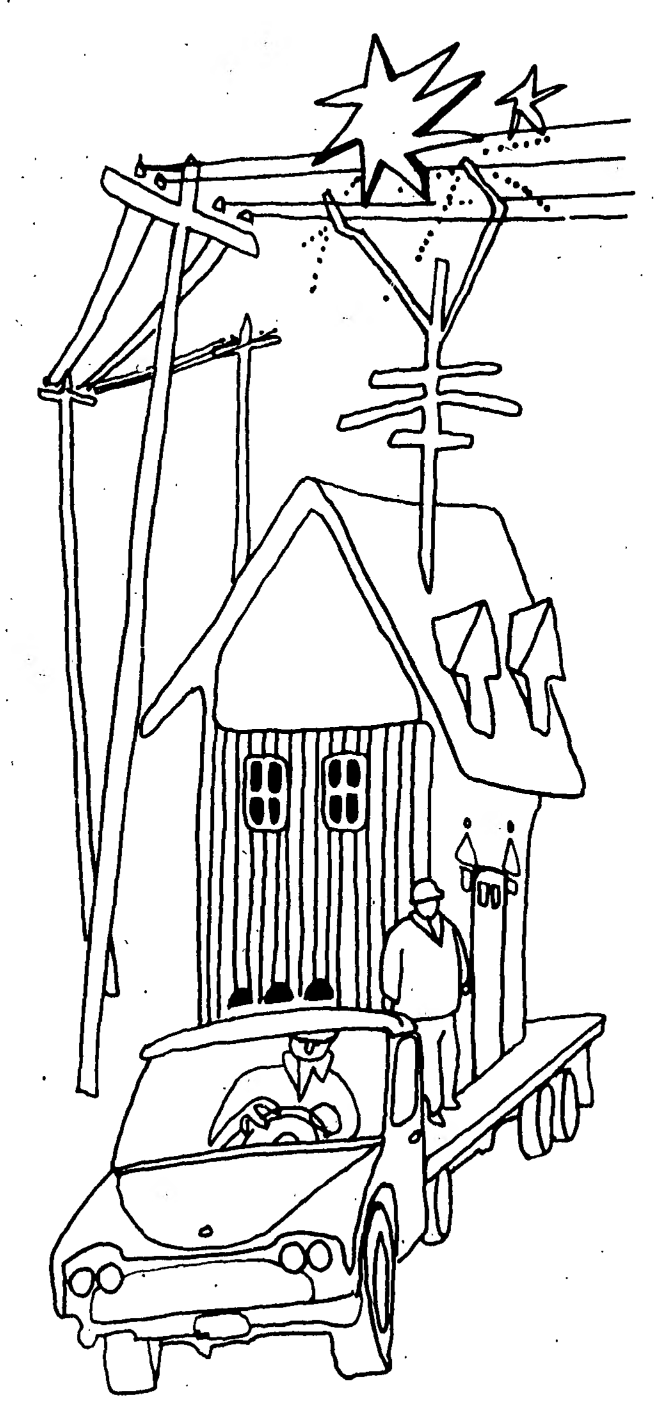
Même si le fil ne produit pas d'étincelles il faut toujours le considérer comme très dangereux et ne pas s'en approcher.

2. Protéger la vie des autres

Il est important de monter la garde à bonne distance du fil tombé pour avertir les passants et les automobilistes du danger.

3. Avertir l'Hydro-Québec le plus vite possible et la police.





Assurez-vous que votre famille sait s'en servir

Bien utilisée, l'électricité est de toute sécurité

Dans les habitations modernes, où ils sont pourtant entourés d'une multitude d'appareils électriques qu'ils peuvent toucher manipuler, les enfants et même les adultes sont beaucoup plus en sécurité que dans la rue.

Normalement, les appareils électriques sont fabriqués de façon à n'offrir aucun danger. La sécurité d'emploi de la plupart des appareils et des fournitures électriques vendus au Canada est garantie par la marque canadienne de normalisation (Canadian Standards Association ou CSA).

En ce qui concerne les canalisations électriques, une réglementation sévère protège les occupants de tous les immeubles contre les risques d'accidents électriques, c'est-à-dire contre les chocs électriques et contre les incendies d'origine électrique. Dans la province de Québec, seuls les électriciens qualifiés sont autorisés à exécuter des travaux d'installations électriques. De plus, il est interdit à l'Hydro-Québec de raccorder à son réseau une installation électrique neuve ou rénovée qui n'a pas été inspectée et approuvée par le **Bureau des examinateurs électriciens** de la province. Le certificat du Bureau est une excellente garantie de sécurité. Malgré la très grande sécurité dont jouissent les usagers, des accidents tragiques peuvent se produire. Pour les prévenir, il est indispensables de savoir quelles sont les principales causes d'accidents, quelles sont les précautions élémentaires à prendre et quelles sont les imprudences à éviter.

LES CORDONS ELECTRIQUES

D'une manière générale, le vieillissement, l'usure et la détérioration des cordons de branchement ou de rallonge peuvent faire apparaître à l'improviste un défaut d'isolation capable d'infliger un choc électrique dangereux ou d'allumer un incendie.

Les cordons de rallonge qui présentent des signes d'usure doivent être remplacés sans retard. Les cordons de rallonge, qu'il est préférable de ne pas utiliser ne doivent jamais être placés en permanence sur les planchers ou sous les tapis. Il est dangereux de les utiliser près d'un évier ou d'une baignoire, ou dans un sous-sol humide.

LES PETITES REPARATIONS

Beaucoup de particuliers exécutent eux-mêmes leurs petites réparations électriques et remplacent souvent des fiches, des raccords, des interrupteurs, etc. Ces menus travaux doivent être exécutés avec le plus grand soin et avec du matériel de bonne qualité.

Il est très imprudent d'entreprendre soi-même des travaux électriques plus importants qu'il est toujours préférable de confier à un électricien qualifié.

APPAREILS DEFECTUEUX

Le plus sournois de tous les dangers d'électrocution 5ans nos intérieurs est celui que présente un appareil électrique défectueux. A l'intérieur de tout appareil électrique des matières isolantes empêchent les pièces sous tension d'entrer en contact avec le corps, le bâti ou l'enveloppe de l'appareil et, normalement, elles fournissent une excellente protection.

Cependant, l'isolation intérieur d'un appareil électrique peut faire défaut par suite d'un choc, d'un défaut de fabrication ou d'un usage prolongé, ou si l'intérieur de l'appareil est demeuré mouillé après avoir été plongé dans l'eau ou arrosé. Dans ce cas, si l'enveloppe de l'appareil est métallique, elle sera électrisée et constituera un piège dangereux jusqu'à ce qu'un court-circuit se soit produit. Pour ne jamais risquer de faire partie d'un court-circuit semblable, il faut se garder d'utiliser des appareils électriques mobiles près de l'évier, dans la salle de bain, dans les sous-sols humides et partout où existent des raccordements avec la terre.

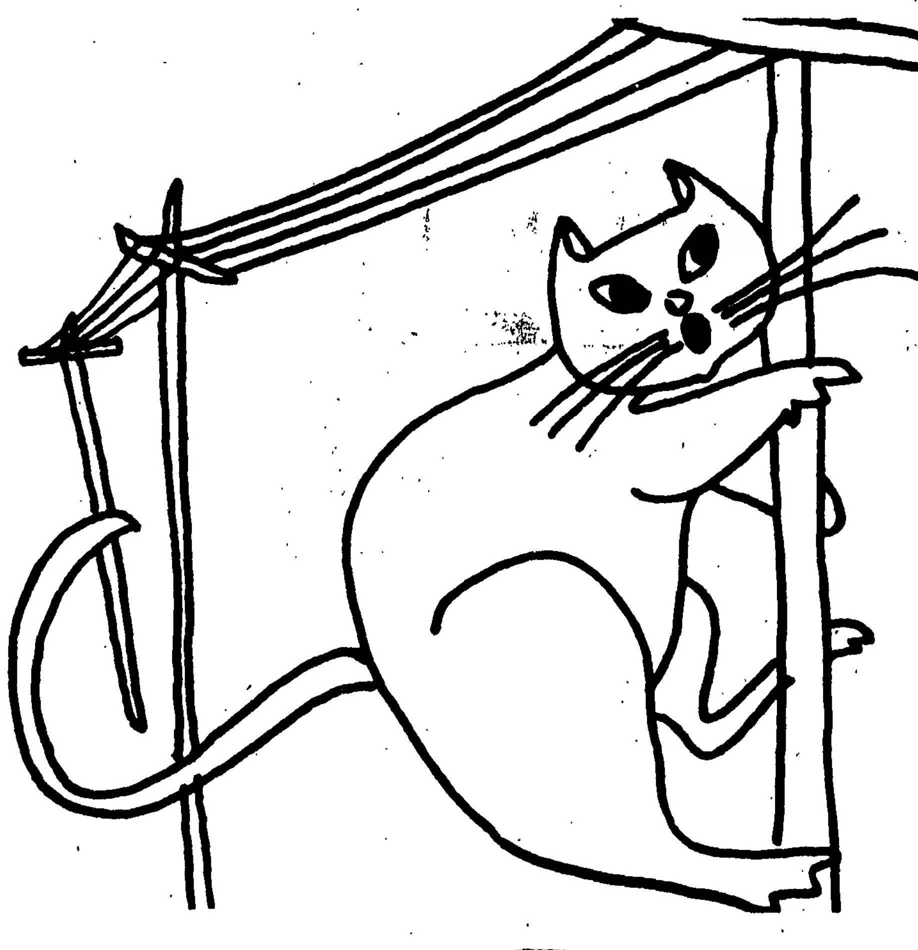
LA FICHE A TROIS BRANCHES

Il existe maintenant une protection efficace contre le danger des appareils électriques défectueux. C'est la fiche à trois branches dont l'usage est de plus en plus courant et qui exige une prise de courant à trois trous.

A quoi sert la troisième branche?

Elle sert à raccorder la terre avec le bâti, le corps ou l'enveloppe métallique de l'appareil. Si l'isolation intérieur de l'appareil vient à faire défaut, vous avez deviné ce qui se passe: la troisième fiche établit instantanément un court-circuit, le fusible saute et l'appareil pourra être réparé ou remplacer avant de constituer un danger.

La pose de prises de courant à trois orifices est maintenant générale dans toutes les installations électriques modernes. Quand vous faites l'achat d'un appareil pourvu d'une fiche à trois branches, si vous n'avez pas la prise de courant voulue consultez votre électricien: il pourra vous indiquer un moyen facile et économique de l'installer et vous pourrez jouir de votre appareil en toute sécurité.





L'énergie électrique au service de l'homme moderne

Les accidents électriques sont dus très souvent à des installations ou des appareils défectueux. En notre monde "électrifié" les risques sont toujours présents. Pour vous protéger, n'achetez que des pièces d'équipement qui soient approuvées par l'Association canadienne de normalisation (ACN). Elles sont munies d'un sceau particulier qui les identifie facilement.

Rien n'empêche cependant que, suite à un manque d'entretien, une pièce parfaitement sûre à l'achat se détériore, et présente, avec le temps, des défauts dangereux (fuites de courant, fils effilochés, etc.) qu'il faut savoir découvrir et réparer.

Les multiples usages auxquels l'homme moderne soumet l'énergie électrique lui rendent la vie plus facile et plus agréable. Mais l'électricité a ses exigences que l'on ignore à ses risques et périls. L'omission de certaines règles élémentaires de prudence peut entraîner la mort, ou des blessures très douloureuses, ou encore provoquer un incendie. Les électrocutions se produisent surtout au foyer, et les victimes en sont le plus souvent du sexe masculin. Quant aux incendies, seul l'usage de la cigarette et des allumettes en cause un plus grand nombre.

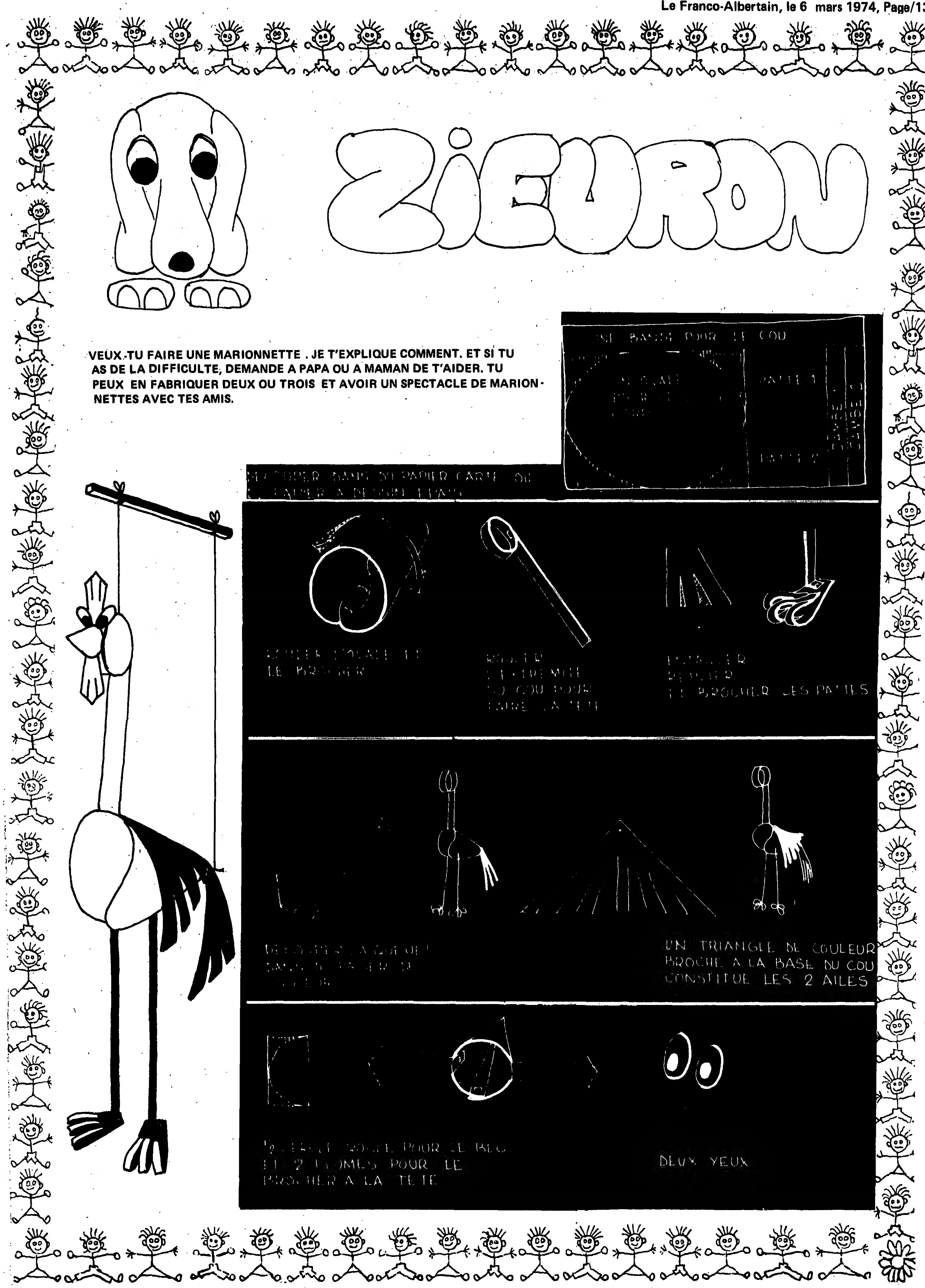
C'est ici que le facteur humain entre en jeu.

On trouve souvent à l'origine des accidents électriques des négligences, des erreurs, des omissions, des lacunes. Citons, par exemple, le fabricant qui omet de fournir des intructions précises; l'usager qui ne connaît pas les propriétés du courant électrique ne le fonctionnement des appareils; qui néglige de vérifier et d'entretenir l'equipement; ou qui en abuse.

LA MISE A LA TERRE

Dans la plupart des réseaux de distribution d'électricité en usage aujourd'hui on ajoute aux fils conducteurs (positifs et négatifs) un troisième fil (neutre) relié à la terre. Ce procédé s'appelle la mise à la terre (grounding) et est conçu pour la protection des personnes et de l'équipement Ainsi, dans un réseau dont toutes les parties métalliques sont connectées à la terre, toute surintensité de courant peut se déverser dans la terre sans causer de dommages. Il faut une mise à la terre pour la plupart des appareils lourds comme les lessiveuses, les sécheuses, les lave-vaisselle, les pompes souterraines, les foreuses, les sableuses, les scies, les taille-buissons et les tondeuses, surtout si on les utilise à proximité de tuyaux métalliques reliés au sol dans des conditions humides ou à l'extérieur.

Lorsque les appareils sont munis d'un conducteur à la terre, ils se branchent à l'aide d'une fiche à trois dents. N'enlevez jamais cette troisième dent. Si vos prises de courant n'ont que deux trous, faites-les remplacer par des prises à trois trous approuvées par l'ACN Les fiches d'adaptation elles sont pourvues de deux dents trois trous et d'un fil de mise à la terre que l'on connecte à la plaque frontale de la prise sont interdites par la loi du Canada. Ce genre de fiche suppose que la prise est déjà reliée à la terre par l'intérieur, alors que bien souvent, dans les réseaux plus anciens, il n'en est rien



VEUX-TU FAIRE UNE MARIONNETTE . JE T'EXPLIQUE COMMENT. ET SI TU AS DE LA DIFFICULTE, DEMANDE A PAPA OU A MAMAN DE T'AIDER. TU PEUX EN FABRIQUER DEUX OU TROIS ET AVOIR UN SPECTACLE DE MARIONNETTES AVEC TES AMIS.



APPEL D'OFFRES

Les soumissions cachetées adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministères des travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention:

**"Origination mail conveyor system
Sir Alexander MacKenzie Building
Edmonton, Alberta".**

seront reçues jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 29 mars, 1974.

ENTREPRISE

On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $50.00 sous forme de chèque visé payable à l'ordre du Receveur général du Canada, dans les bureaux suivants du Ministère des travaux Publics du Canada:

10e étage, Un Thornton Court, EDMONTON, Alberta; 400 Customs Bldg. 11e ave & 1e rue, S.E. CALGARY, Alberta; 1444 rue Alberni, VANCOUVER, C.B.; 201 -269, rue Principale, WINNIPEG, Manitoba et 25 ave St-Clair, Est, TORONTO, Ontario, et peut-être examinés à la Construction Association Offices à EDMONTON, CALGARY, VANCOUVER et aux Builders Exchange à WINNIPEG

**Directeur du projet: S. L. Wright
D.P.W. (403) 265-3130**

INSTRUCTIONS

Il y aura une réunion pour les soumissionnaires et sera suivie d'une visite à l'édifice Sir Alexander MacKenzie à Edmonton, Alberta à 10:00 a.m. (H.N.R.) le 13 mars, 1974. Contacter M. D. Charleson, co-ordinateur de la réunion afin de confirmer votre présence en téléphonant au numéro (403) 452-3220.

Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. A. Melnick, Chef des Services financiers et administratifs région de l'Ouest

ED 85



APPEL D'OFFRES

Les soumissions cachetées adressées au Chef des Services financiers et administratifs,ministère des Travaux publics, Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11:30 a.m., à la date limite déterminée.

ENTREPRISES

Numéro EDO 88 - "Contract cleaning, Dept. of environment new building - Hay River, N.W.T."

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants, du ministère des Travaux publics du Canada: 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; aux bureaux du ministère à Hay River et Yellowknife, T.N.W.

Date limite: le 15 mars, 1974

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick, Chef des Services financiers et administratifs Région de l'Ouest

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

**APPEL D'OFFRES
POUR LOUER
ESPACES COMMERCIAUX**

Les soumissions cachetées adressées au Chef des Services financiers et administratifs, ministères des Travaux publics du Canada, C.P. 488, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta T5J 2K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 3:00 p.m. (HNR) à la date limite déterminée.

ENTREPRISES

Numéro Ed 87 - 24,000 pieds carrés d'espace de bureau moderne avec air climatisé et 1,000 pieds carrés d'entreposage dans les limites de la 100e ave, 109e rue, 104e ave et 97e rue. Les locaux devront être loués pour le 1e juin, 1974.

Date limite: le 20 mars, 1974.

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**M. C.R. Cummings Ministère des Travaux publics du Canada
11e étage, 1 Thornton Court
Edmonton, Alberta T5J 2K1**



APPEL D'OFFRES

Les soumissions cachetées adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministères des travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention:

**"Renovations to the second floor,
Edson Federal Building, Edson, Alberta".**

seront reçues jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 22 mars, 1974.

ENTREPRISE

On peut se procurer les documents de soumission moyennat un dépôt de $25.00 sous forme de chèque visé payable à l'ordre du Receveur général du Canada, dans les bureaux suivants du Ministère des travaux Publics du Canada:

10e étage, Un Thornton Court, Edmonton, Alberta et peut être examinés à la Edmonton Construction Association.

**Directeur du projet: J. Nadin
D.P.W. Edmonton 425-6923**

INSTRUCTIONS

Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dès le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. A. Melnick, Chef des Services financiers et administratifs région de l'Ouest

ED 86

Petites Annonces

GARDIENNE

Cherchons gardienne francophone pour enfant de deux ans.

Du lundi au vendredi, de 9 heures à 4 heures P.M.

**Téléphonez à 488-5087
Salaire discutable
Bonne ambiance, etc...**



MAISON A VENDRE

Maison à vendre, située au 9546 - 108 A Avenue. Sous-bassement fini et loué.

Pour plus de renseignements, appelez Paul Mercier, Legal Real Estate, 459-3925 598-3621

le franco

10010 109e rue,
Edmonton, T5J 1M4
Tél.: 422-0388

TARIFS D'ABONNEMENT:
Au Canada: 1 an: $5.00
2 ans: $9.00
A l'étranger: 1 an: $7.50

Retraite du carême 1974

Une retraite de fin de semaine sera donnée à l'Etoile du Nord

du 29 mars à 20 h au 31 mars à midi

Pour réservations:
Ecrivez: Etoile du Nord
C.P. 270 St-Albert,
Téléphonez: 459-5511

Le Père Clément Desrochers O.M.I. de Girouxville en dirigera les exercices spirituels

---

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

TRAITEMENT JUSQU'A $19,021.

Bureau des langues

Commission de la Fonction publique

Fonction:

Enseigner le français comme langue seconde aux fonctionnaires fédéraux et aux membres des forces armées canadiennes dans divers centres du Canada.

Conditions requises

Une parfaite connaissance de la langue française.
Le premier diplôme universitaire reconnu (baccalauréat, baccalauréat spécialisé, etc...)
Les personnes désireuses de poser leur candidature sont priées de compléter la formule de demande d'emploi PSC 367-401 disponible aux bureaux régionaux de la Commission de la Fonction publique, aux Centres de la Main d'oeuvre du Canada, ou dans les Bureaux de poste et de la faire parvenir à:

LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
Division du personnel, 9ieme etage
Place de Ville - Tour "A"
Ottawa (Ontario) KIA OM7

Il est absolument essentiel que la demande d'emploi soit accompagnée des pièces justificatives en ce qui a trait aux études et à l'expérience professionnelle.
Sur réception des formules de demande, des renseignements plus détaillés seront fournis aux candidats.
Des entrevues auront lieu bientôt pour combler les postes qui deviendraient libres au cours de l'année 74.

Référence à rappeler: Concours No 74-PSC-PER-J.B.-1358 La date limite d'inscription est le 15 mars 1974.

A la population francophone

ARCANA AGENCIES (Realty) LTD.
1504 Cambridge Building, Edmonton
vous présente


Laurent Ulliac
Tél. 469-1671


René Blais
Tél. 466-9572

Nous nous spécialisons dans la vente de maisons à Edmonton; d'hôtels et de motels partout en Alberta. Pour tous vos besoins immobiliers, signalez 429-7581

Vous avez besoin de personnel?

LE FRANCO PEUT VOUS AIDER....

Appellez 422 0388!

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE D'EDMONTON

recherche un

Professeur billingue

EXIGENCES: La commission scolaire est à la recherche d'un professeur bilingue ayant de préférence une connaissance des programmes d'études sociales du niveau intermédiaire. Entree en fonction immediate.

Pour plus d'information et un formulaire d'application, veuillez communiquer avec le

Bureau du Personnel
429-7631 (243)

Cartes d'affaires

DENIS J. BERUBE
Représentant des compagnies Dominion Life et Alberta General
Assurances-vie et incendie
Tél. 399-5775 (Bureau)
C.P. 14, Beaumont, T0C 0H0

LEO AYOTTE AGENCIES LTD.
Rep.: Léo Ayotte - J.O. Pilon
Comptabilité, rapports d'impôts,
Assurances générales
Edifice La Survivance
Bur. 422-2912 Rés. 1-1883

ASSURANCE H. MILTON MARTIN
Fondé en 1906
Assurances de toutes sortes.
Prop: Mme Gertrude S. Blais
#307, 9939 - 115e rue
Tél. 482-3095 ou 474-7745

MacCOSHAM VAN LINES LTD
Emmagasinage et transport
Camions spéciaux pour meubles
103 avenue - 109e rue,
Tél. 422-6171 - Edmonton

LAMOTHE WELDING SERVICE
Soudures de tous genres
Où vous voulez,
Quand vous voulez.
4627 - 105e avenue, Edmonton
Tél. 465-57..

WEBER
CHARLES SAUER
Agent d'immeubles
Agence Weber Bros. Ltée,
11404 - 40e avenue, Edm.
436-2310 (Bur.) 433-6665 (Rés.)

EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD
Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux
10127 - 102e rue Tél. 422-6927

HUTTON UPHOLSTERING CO.
Housses de toutes sortes,
réparations tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e rue - Tél. 424-6611

DR L.A. ARES, B.A., D.C.
CHIROPRATICIEN
306 - Tegler - Tél. 422-0595

CANADIAN DENTURE CLINIC
109 Ed. Batzan Tél. 422-8639
10156 - 101e rue - Edmonton

DR MICHEL BOULANGER
M.D., L.M.C.C., - Chirurgie
BUREAU 488-7241
12420 - 102e avenue, Edmonton

ESPACE A LOUER

ESPACE A LOUER

DR MAURICE LAMOUREUX
VETERINAIRE
100e avenue Est,
Fort Saskatchewan
Tél. 543-3552

DR. R.D. BREAULT
DR. R.L. DUNNIGAN
DENTISTES
Strathcona Medical Dental Bldg.
8225 - 105e rue - Chambre #302
Tél. 439-3797

DR A. CLERMONT
DENTISTE
Docteur en chirurgie dentaire
Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113
230 Edifice Birks
104e rue et avenue Jasper

DR PAUL HERVIEUX
DENTISTE
Edifice Glenora Professional
Bur. 452-2266 - Rés. 454-3406
10204 - 125e rue - Edmonton

DR. A. O'NEILL
DENTISTE BILINGUE
307, Immeuble McLeod
Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369

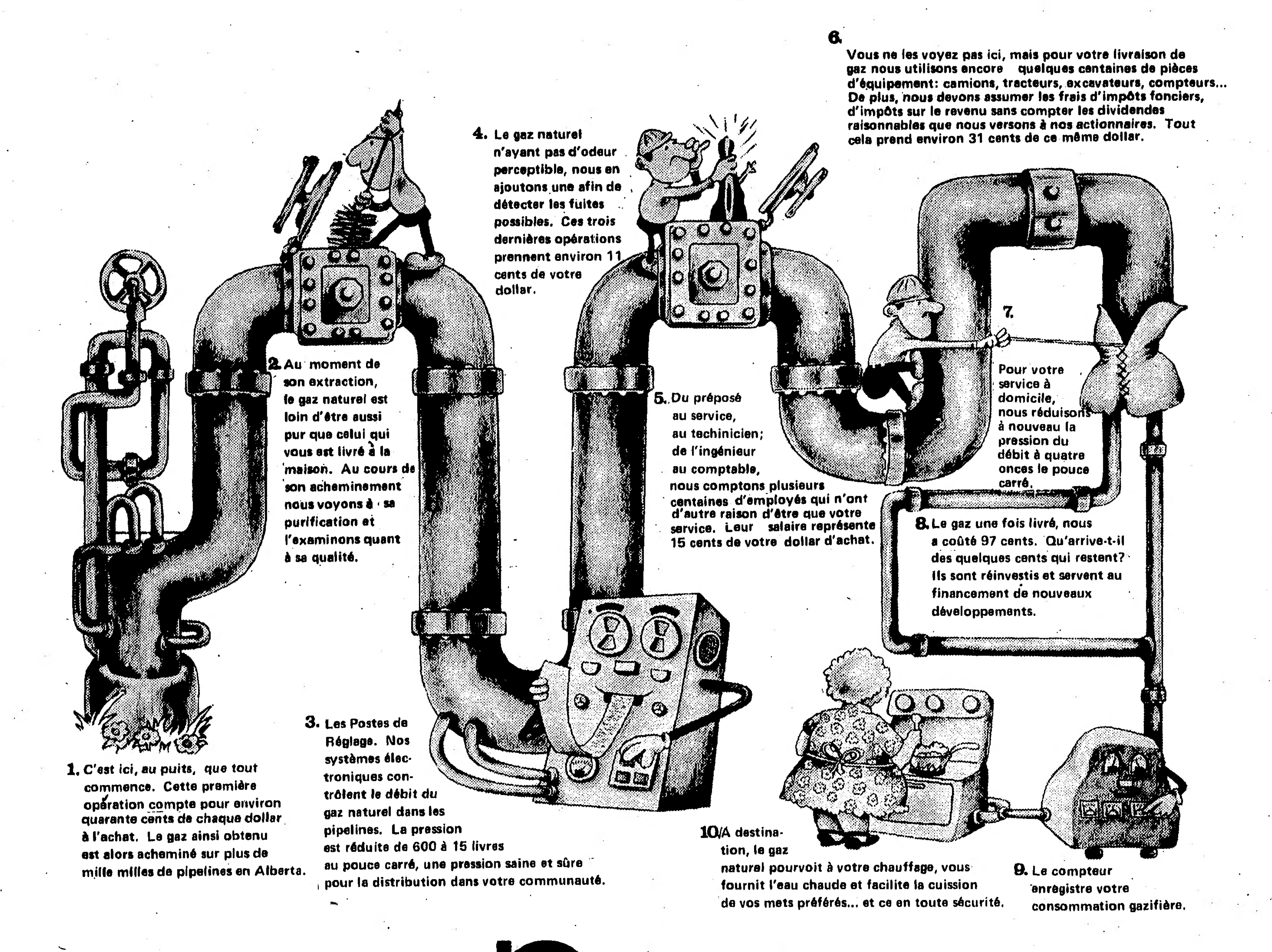
DR LEONARD D. NOBERT
DENTISTE
Docteur en chirurgie dentaire
54 rue St-Michel, St-Albert
Tél.: 459-8216

DR R.J. SABOURIN
DENTISTE
Bur. 488-1880 - Rés 488-3713
213 Le Marchand - Edmonton

OPTICAL PRESCRIPTION CO.
230 Edifice Physicians & Surgeons
PAUL J. LORIEAU
8409 - 112e rue - Tél. 439-5094

J. ROBERT PICARD
OPTOMETRISTE
10343 ave. Jasper, Edmonton
Bur. 422-2342

LE GAZ C'EST NOTRE AFFAIRE



northwestern UTILITIES